

Alain Girard

Le Journal intime

PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

82
5-6

X

Le journal intime

8°2
53226
(10)

COLLECTION DITO

LIBRAIRIE DES EDITIONS DE FRANCE

200,

Alain Girard /

Le journal intime



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

01-28-08-1986-21841



ISBN 2 13 039220 2

ISSN 0763-9538

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1963
2^e édition : 1986, avril

© Presses Universitaires de France, 1963
Bibliothèque de Philosophie contemporaine
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

INTRODUCTION

Un nouveau genre littéraire

Cette étude sur le journal intime et la notion de personne est née d'une double observation sur le mouvement de la littérature contemporaine.

Jamais aucune époque n'a été aussi riche en témoignages personnels donnés par les écrivains et les artistes sur eux-mêmes. A côté d'une immense floraison de romans, où chacun rapporte sa propre expérience, sous le masque transparent d'un récit à peine transposé, la forme du journal a pris une singulière expansion. Non seulement paraissent les journaux des auteurs du siècle passé, ou de nouvelles éditions plus complètes, mais encore de nombreux écrivains publient leur propre journal ou des fragments de leur journal. A peine d'autres sont-ils morts qu'est annoncée la publication de leurs carnets ou de leurs notes quotidiennes. Il semble que tous, s'ils ne les ont pas eux-mêmes divulgués, tiennent en réserve, pour le présent ou pour l'avenir, des cartons entiers où leur cœur est mis à nu.

Les artistes et les penseurs sont-ils à ce point mécontents de leur travail qu'ils ont le sentiment de n'avoir pas réussi à s'exprimer pleinement ou à faire connaître leur message? Tout se passe comme si leur œuvre n'avait pas été leur but unique. Elle n'épuise pas à leurs yeux leur secret, qu'ils brûlent de découvrir enfin et de livrer au dehors, comme si leurs autres écrits ne portaient pas un témoignage suffisant d'eux-mêmes. Aussi ont-ils sur leur table, ou dans leur poche, et toujours à portée de la main, un papier où transcrire à l'état naissant le sentiment ou l'idée qui traversent leur conscience : non pas matériaux pour un travail futur, mais éclairs qui passent, susceptibles d'apporter la révélation attendue.

Ces éphémérides sont peut-être ce à quoi ils tiennent le plus. Si elles n'absorbent pas toute l'activité, elles offrent toujours la matière possible d'un livre. Il suffit de faire un choix. Mieux encore, de les publier tout entières, afin de ne laisser échapper aucune nuance. Le journal intime est devenu un genre littéraire.

L'écrivain n'est pas un homme isolé, qui mène dans la société une existence séparée. Comme quiconque, il participe au mouvement de l'époque. Il se nourrit et s'habille, il aime et pense, il jouit et pâtit comme les hommes de son temps. Qu'il soit par sa fonction le porte-parole des autres, ou qu'il contribue à former leur pensée par l'expression qu'il en donne, il est profondément mêlé au public. Ces confidences sur lui-même, qu'il recueille au jour le jour, répondent à l'attente du public. Le journal ne serait pas devenu un genre littéraire, s'il ne trouvait une foule de lecteurs, qui ressentent l'ardent besoin de telles révélations. A eux non plus l'œuvre ne paraît pas suffire. Ce qu'il leur faut, ce sont des détails sur l'auteur, et une connaissance intime de sa personne.

Des institutions spécifiques, de plus en plus nombreuses, perfectionnées et puissantes, établissent un lien entre les auteurs, soucieux de se faire connaître jusque dans les replis les plus cachés de leur conscience, et le public, avide de les connaître dans leur vie la plus secrète. La presse à grand tirage, la radio, la télévision, remplissent chaque jour leur rôle d'intermédiaire entre le public et les personnes en vue dans les diverses carrières. Les journalistes, témoins de l'actualité, provoquent les écrivains. Ils leur disent : « Quels sont vos gestes familiers, vos habitudes, vos manies, les souvenirs qui vous ont marqués, quels sont vos rêves, vos ambitions, vos colères et vos haines, en un mot qui êtes-vous? » Ainsi se propage et s'accentue le goût de découvrir des individus, dans toutes leurs particularités. S'agit-il d'impudeur, sinon d'exhibitionnisme, ou bien les consciences sont-elles devenues à ce point imperméables les unes aux autres, qu'elles cherchent, dans un effort désespéré, à livrer leur expérience et à fouiller celle des autres, à l'état brut et dans toute leur nudité, sous le seul manteau de la mode? Il y a là une grave question. A la limite, l'œuvre importe moins que le limon d'où elle est issue.

Rien en effet ne semble plus éloigné d'une œuvre qu'un journal. En cédant au besoin universel, ressenti à toutes les époques, de retenir ce qui frappe ou intéresse, en usant du bloc-notes ou de l'agenda depuis que l'usage de l'écriture s'est répandu, la foule des hommes qui tinrent un journal n'avaient jamais prétendu construire un ouvrage. L'écrivain n'utilise pas la matière des mots sans lui avoir fait subir au préalable toutes sortes de traitements. Toute œuvre est œuvre de la volonté. Historien, poète, philosophe ou romancier,

peintre ou sculpteur, l'écrivain ou l'artiste obéissent à des règles. Ils se plient à des nécessités extérieures, résultant de la forme adoptée. Une organisation interne et logique existe à l'origine et se retrouve au terme. Le rédacteur d'un journal, au contraire, n'obéit, semble-t-il, qu'à son caprice, qui tantôt le détourne de la feuille de papier, et tantôt l'y ramène. Il consigne ce qui lui vient à l'esprit, sans autre ordre que chronologique. L'absence de choix paraît sa loi. Il ne décide de rien. Son registre n'est pas un ouvrage.

Et pourtant le journal est devenu un genre. De nombreux écrivains y recourent. Le lecteur attend la suite. Destiné au public, le journal a dû subir toutes sortes de modifications et d'apprêts, qui l'écartent de sa nature et de son rôle originels. Mais l'apparition d'un genre nouveau n'est pas un phénomène fréquent. Sa naissance et son développement, l'engouement ou la mode qu'il exprime, méritent un examen attentif. En l'espèce, cette tentative pour pénétrer les secrets de sa propre conscience, et pour révéler à autrui le fruit de ses découvertes, non à une personne élue entre mille comme amie ou confidente, mais à une foule de lecteurs éventuels, ce dévoilement et ce dénudement correspondent sans nul doute à des transformations psychologiques par rapport aux époques antérieures. La représentation de soi par l'individu, dans sa relation avec lui-même, avec autrui et avec le monde, n'est plus la même. Le flot grossissant du journal, et surtout le passage de l'intimité à la publication, c'est-à-dire du caractère privé à un caractère public, manifestent un changement profond dans la conception que la personne se fait d'elle-même. Le journal intime, devenu genre littéraire, est un signe tangible de ce changement.

Telle est la première constatation qui incite à examiner de près, et dans toute son étendue, la littérature désormais foisonnante du journal intime. Mais une mutation aussi radicale n'a pu s'accomplir brusquement. Ni accidentelle, ni fortuite, elle résulte d'une lente élaboration. Elle s'est poursuivie dans le temps et a gagné de proche en proche, comme un phénomène contagieux. Il est donc important, si l'on cherche à comprendre et non à juger, de démêler ses origines et de suivre son cours, chaque vague nouvelle portant en elle le flot précédent, mais s'avancant un peu plus loin, jusqu'au moment où la plage tout entière est recouverte. L'enquête doit donc être menée en arrière, et se placer dans le courant de l'histoire.

Les origines du journal intime peuvent être exactement situées dans le temps. Ce nouveau genre d'écrit apparaît à la charnière de deux siècles, à la fin d'un monde et au commencement d'un autre, aux alentours des années 1800, avant l'élosion romantique. Sa naissance est le résultat d'une rencontre entre les deux courants domi-

nants qui imprègnent la pensée et la sensibilité de l'époque : d'un côté l'exaltation du sentiment, et la vogue des confessions, dans le sillage de Rousseau, de l'autre l'ambition des idéologues de fonder la science de l'homme sur l'observation, en plaçant à l'origine de l'entendement la sensation, à la suite de Locke, Helvétius et Condillac.

Les premiers rédacteurs de journaux intimes importants, Maine de Biran, Benjamin Constant, Joubert, Stendhal, par exemple, nés au XVIII^e siècle, furent, sinon des idéologues, tout au moins des hommes nourris de la pensée idéologique. Chose curieuse, de cette école sortirent deux tendances divergentes, inconciliables seulement en apparence : par Condorcet, Saint-Simon et Comte, l'analyse sociologique; par Biran, Stendhal et les littérateurs, l'analyse personnelle. En tout cas, les premiers rédacteurs de journaux intimes, fidèles aux principes de l'école, n'eurent d'autre ambition à l'origine que de comprendre les opérations de l'esprit, saisir les rapports du physique et du moral, et mieux connaître l'homme. Mais, soumis à d'autres courants d'idées, en appliquant l'observation à leur propre personne, et sous la pression de leur tempérament particulier, ils en vinrent à attribuer au moi et au témoignage du sens intime une valeur privilégiée. Après un siècle de négation, ils découvrent au fond d'eux-mêmes, par le seul étonnement d'être et d'être soi, une inquiétude et un émoi de nature religieuse. L'observation intérieure se transforme insensiblement en examen de conscience.

Viennent ensuite l'individualisme romantique et la protestation irrationnelle de l'individu contre la société. Ceux qui se réfugient dans la solitude pour échapper à ce divorce prétendu entre le moi et les formes de l'organisation sociale, sentent peser sur eux comme le poids d'une faute. L'examen de conscience, laïcisé, prend le dessus. Comme il n'est plus soutenu par la reconnaissance d'une réalité transcendante, il développe dans la conscience individuelle le double sentiment complémentaire de sa seule existence et de son néant.

Enfin, l'écriture secrète du journal sort peu à peu de l'ombre à partir de 1850 et éclate au grand jour à la fin du siècle par la publication de nombreux posthumes. Des réflexions qui n'étaient dans leur principe destinées qu'à leurs auteurs deviennent un aliment pour tous et se répandent à l'envi.

La familiarité avec les journaux intimes du siècle passé conduit à une deuxième observation. Chaque journal ne ressemble qu'à lui-même et tous apportent cependant un même témoignage. Une fois dépassées les particularités propres à chacun, une étroite parenté apparaît entre tous. Ils apportent la relation d'une même expérience vécue, qui se développe et va s'approfondissant avec le temps. Une

attitude commune devant la vie et devant le moi se dégage enfin, qu'un lecteur du xx^e siècle a le sentiment de reconnaître.

En effet, la plupart des thèmes actuels de la pensée contemporaine se trouvent esquissés et préfigurés dans les journaux posthumes du xix^e siècle. La fuite du temps, qui fait du moi d'aujourd'hui un autre moi que celui d'hier, la mobilité des impressions qui le font s'éprouver multiple et contradictoire dans le même instant, le sentiment d'absurde et d'étrangeté qui en résulte, la volonté d'être sincère et la certitude de ne pouvoir y parvenir, la mauvaise foi et le mensonge à l'égard de soi, l'impression que l'esprit flotte sur un fond obscur et soigneusement caché, l'amour de soi et la haine de soi, la crainte de l'autre et l'attrance du néant, autant de données immédiates de la conscience contemporaine, présentes dans la conscience des rédacteurs de journaux intimes. Le désir de vivre et d'avoir une personnalité, en dépit de la dissolution permanente du moi, la soif d'être heureux sur un fond d'angoisse et de désespoir, si sensibles aujourd'hui, semblent avoir été des motifs essentiels, ou plutôt existentiels, qui dictèrent leurs confidences à ceux qui tinrent un journal, de Biran, à Constant, Vigny ou Amiel.

Tous ces thèmes, triomphants aujourd'hui, véritables lieux communs, semblent avoir été puisés là, et résulter du lent travail de soi sur soi opéré par les « intimistes » du siècle précédent. Les écrivains et penseurs du xx^e siècle n'ont fait que prendre une conscience plus vive de l'expérience du moi, telle que la vécurent les intimistes. Ils ont traduit en concepts l'image de la personne, telle qu'elle se trouve exprimée de manière diffuse dans les journaux intimes du xix^e siècle.

Un fait de civilisation

Si les origines du journal intime sont ancrées dans le xviii^e siècle finissant, et si son épanouissement se produit au début du xx^e siècle, cet espace de temps coïncide avec les transformations extraordinaires qu'a connues la société occidentale. C'est juste la durée qu'il a fallu pour que soient marqués tous les caractères de la société industrielle de masse, qui modifie la situation de l'individu parmi ses semblables. Sans être nécessairement conscient des changements qui se produisent sous ses yeux, l'homme du xix^e siècle en ressent les conséquences en profondeur. Si l'individu s'interroge avec tant d'avidité sur lui-même, c'est que sa situation est mise en question et qu'il faut retrouver les assises d'un nouvel équilibre. Il n'est pas sûr qu'il les ait encore trouvées aujourd'hui, mais il est certain que le journal intime, en tant que genre pratiqué et reconnu, exprime l'interrogation de l'individu en face de sa position nouvelle dans le monde. En ce

sens il apparaît comme un fait de civilisation, comme un des traits qui caractérisent une époque en transition.

La société industrielle de masse a été si souvent décrite qu'il est superflu de la définir. Cependant, quelques-uns de ses caractères doivent être évoqués, parce qu'ils ont des conséquences directes sur la conscience que l'individu prend de lui-même, et parce qu'ils situent le journal intime dans sa véritable perspective.

La croissance de la population est le premier fait saillant. Or, c'est au moment où le nombre des hommes commence à augmenter qu'une valeur plus grande tend à être reconnue à chaque individu. Tandis que les hommes apprennent à lutter contre la mort et les maladies, ils en viennent à limiter volontairement le nombre de leurs enfants. Les attitudes nouvelles devant la vie et la mort, qui se dégagent alors, ne feront que se préciser au long du XIX^e siècle, et s'étendre à d'autres pays que la France. Cherchant à expliquer ce phénomène, lourd de conséquences, et si important qu'il le nomme à bon droit la révolution démographique, Landry aperçoit les mêmes mobiles profonds qui sont à l'origine de la révolution politique. Les hommes s'enhardissent à discuter les institutions établies et à vouloir organiser la cité sur des bases rationnelles : « le principe fondamental, dit-il, est celui, si l'on peut ainsi parler, de la rationalisation de la vie ¹ ».

Ce pouvoir que l'homme prend sur la nature et sur l'organisation sociale provoque à son tour dans les consciences une véritable révolution psychologique. La vie, qui peut être mieux défendue, acquiert un prix accru, et il s'attache à chaque être humain, à chaque vie individuelle une valeur plus grande, et presque un caractère irremplaçable. Encore va-t-on plus loin, et l'on cherche à pénétrer les rouages physiques et mentaux de cet être humain dont les puissances s'affirment face au monde. Ce n'est rien moins que la science de l'homme que l'on prétend édifier. Au départ, les hommes qui tiennent un journal, le font dans un but avoué de connaissance objective ou scientifique, pour disposer d'observations rigoureuses et nombreuses, dont ils espèrent déduire des lois. Mais en se prenant eux-mêmes comme instrument d'observation, ils s'aperçoivent peu à peu que leur lucidité ne fait que reculer les limites de la connaissance, et que la raison, loin d'être toute puissante, est cernée de tous côtés par des forces obscures qui risquent à chaque instant de la faire vaciller. Si le principe est bien la rationalisation de la vie, ils aboutiront au terme à faire une part importante à l'irrationnel. Désireux d'élucider

1. Adolphe LANDRY, *La Révolution démographique. Etudes et essais sur les problèmes de la population*. Paris, Sirey, 1934, p. 40.

les phénomènes de conscience, ils mettront à jour l'importance de l'inconscient.

En même temps que le nombre des hommes s'accroît, l'urbanisation rassemble dans des espaces restreints des foules de plus en plus nombreuses. La vie urbaine et industrielle s'organise elle aussi selon des principes rationnels. La production, le logement, les transports supposent une organisation poussée, où l'initiative individuelle cède la place à l'accomplissement de gestes fonctionnels, dictés par des impératifs collectifs. L'individu, si précieux pour ses proches et pour lui-même, occupe une place déterminée par des besoins qui le dépassent. Il se perd dans la masse indistincte. Il se sent frustré par la nature nouvelle des relations interpersonnelles. Il n'a plus de rapports intimes avec les autres, et ne cesse de côtoyer des êtres anonymes comme lui, avec lesquels il entretient tout au plus des rapports fonctionnels. Ce côtoiemment avive et irrite sans le satisfaire son besoin de sympathie et de communication, et le refoule dans la solitude. Dès lors, en dépit du pouvoir qu'il se connaît, ce moi, unique et irremplaçable, est un moi plus souffrant que jamais. Par une sorte de revanche psychologique, il prête attention à ses moindres réactions. Sa sensibilité s'aiguise jusqu'à faire de lui un écorché. Il s'étudie, il se regarde, il s'écoute vivre. Il se réfugie dans le secret, il invente le journal intime.

L'anonymat souvent dénoncé n'est pourtant pas le seul trait distinctif. Au contraire, avec l'ère statistique, l'homme entre dans une civilisation du nom. L'état civil n'est pas seulement un moyen de mieux administrer la cité. Il a des répercussions sur la vie et la personne des individus. Chacun se voit reconnaître des droits et des devoirs, mais plus encore, et le mot dit bien la chose, une identité. Dans les actes les plus importants de l'existence comme dans les plus insignifiants, la société rappelle à chaque instant à la personne qu'elle a un nom, qu'elle est un nom. Seuls, et par un effet de survie, ceux qui remplissent les fonctions les plus humbles, le personnel de service, n'a pas de nom dans les relations courantes, mais seulement un prénom. Le nom est le signe de la personne et de sa dignité. Ainsi, il n'est pas exact de dire que l'individu est devenu un numéro, il est un nom.

Dès lors, la conscience de soi, et l'estime que la personne se porte à elle-même, se rattachent à la dignité reconnue à son nom, au prestige qu'il peut acquérir. L'individu apprend à ce signe dès l'enfance qu'il est différent des autres, puisqu'il n'a pas la même identité, que ses actions l'engagent, lui, et pas un autre, et non d'abord en tant que membre d'un groupe, famille ou corporation, mais en tant que lui-même. Chacun a un curriculum vitae qui n'appar-

tient qu'à lui. De même, une action quelconque, ou une œuvre ne prend tout son sens que dans la mesure où elle n'est pas anonyme, mais signée. Le pouvoir s'apprécie dans une large mesure à l'autorité du nom. Le directeur, le responsable, est celui qui signe. Dans les métiers de plume, le fait est encore plus éclatant. Dans la carrière de journaliste par exemple, la signature revêt une importance particulière. Inversement, pour les notables, avoir son nom dans un quelconque Bottin, ou le lire dans le journal, est le signe même de la notabilité.

Les progrès de l'instruction ont ajouté leurs effets à la conversion du sentiment de la personne. L'écriture a pris dans la civilisation moderne une place sans cesse accrue, comparable à celle de la parole dans les cultures anciennes. Dès lors, il s'est produit dans l'ordre littéraire un phénomène curieux. Ecrire est devenu une difficulté. Il n'est pas question de prétendre que les écrivains d'autrefois ne travaillaient pas et trouvaient tout armé leur style au bout de leur plume. Mais un petit nombre seulement s'y exerçaient, et même s'ils peinaient, il semble qu'ils écrivaient par choix ou par vocation, sans placer dans l'écriture la valeur suprême. A partir du XIX^e siècle, les écrivains font état de leur peine, et l'une des raisons d'être du journal intime a été de se délivrer de cette peine en la racontant. Sentir ou penser ne suffisent plus, comme si le but était devenu d'exprimer et d'écrire ce que l'on pense ou que l'on sent.

Dans le même temps où l'individu est rejeté dans la solitude, comme une unité infime perdue dans une multitude d'autres unités, il se découvre donc une identité irréductible à celle de tout autre, et indépendante de tout groupe. Mais les changements dans les structures sociales ont encore d'autres conséquences psychologiques. La relation de l'individu avec les pouvoirs, dont dépendent la vie et les conditions d'existence de chacun, se trouve profondément modifiée. Jusqu'à la Révolution, la distance sociale entre les hommes et les maîtres du pouvoir était beaucoup plus grande qu'elle ne l'est devenue par la suite. Les puissants étaient relativement beaucoup plus puissants. La vie quotidienne était réglée une fois pour toutes, de la naissance à la mort. Les institutions, les classes ou les ordres, malgré une lente évolution, étaient beaucoup plus fixes.

La révolution industrielle diversifie et complique les tâches, qui supposent des connaissances de plus en plus poussées et une compétence éprouvée. La hiérarchie s'insinue partout et avec elle l'esprit de compétition. Chacun côtoie son supérieur immédiat, n'est pas loin de se sentir capable d'occuper sa place, et est prêt, en tout cas, à revendiquer les mêmes avantages que lui. Il serait faux de prétendre que l'influence du milieu d'origine ne joue plus aucun rôle dans la

place occupée par les individus dans la hiérarchie, mais la naissance n'est pas seule à faire sentir ses effets, et au moins en droit, sinon en fait, elle ne compte plus. Chacun dispose d'une parcelle de pouvoir, à la dimension de ses initiatives, et le pouvoir n'est plus situé à une hauteur telle qu'on ne puisse en supporter la vue. Il n'échappe plus à la critique, et ses détenteurs, désacralisés, sont comme lui soumis à la critique. Mais il en résulte pour l'individu un ferment d'inquiétude. La liberté n'est pas aisée à porter, et il cherche à se situer à tout moment par rapport aux autres. Aucune place ne lui est assignée d'office, et il ne peut avoir que celle qu'il obtient par son effort. Aucune non plus ne lui est définitivement acquise, et un changement imprévu, extérieur à lui, peut à tout moment la compromettre. S'il obtient plus de bien-être et de confort matériel, un souci constant de définir sa place lui redonne un sentiment d'insécurité foncière.

« Parmi les éléments qui entrent dans cette synthèse qu'est pour chacun de nous le sentiment de son moi, note M. Dupréel, aucun n'apparaît plus actif et ne se laisse mieux discerner que la représentation plus ou moins confuse que se fait l'individu de ses rapports hiérarchiques avec autrui. On tient compte, pour se figurer ce qu'on est, de la place qu'on se découvre parmi ses égaux et en face de ceux qu'on ne tient pas pour tels. Une conscience claire ou obscure de sa position sur l'échelle sociale est infuse dans le sens intime de chacun² ». Les hommes qui tiennent un journal sont envahis par cette conscience de leur position, s'éprouvant toujours au-dessous de la place qu'ils voudraient occuper. Ils sont des timides, mal armés pour la bataille sociale. Ils connaissent un trouble de la fonction de valorisation, pour reprendre une expression de Pierre Janet. La timidité fait son apparition dans la littérature, comme thème, et sa fréquence semble une conséquence directe du nouvel état de la société. A défaut de cloître, les timides se réfugient dans leur journal intime.

M. Sorokin a discerné dans ses études classiques sur la mobilité sociale des effets très complexes³. Sans se prononcer en aucune manière sur leurs aspects positifs ou négatifs, il n'est pas niable que la mobilité intense, horizontale et surtout verticale, provoque une

2. Eugène DUPRÉEL, *Sociologie générale*. Paris, P.U.F., 1948, 398 p. Section VI, ch. III, *Sentiments liés à la hiérarchie sociale; la hiérarchie et le sens intime*, p. 296.

3. Voir en particulier Pitrim A. SOROKIN, *Social mobility*, 1927, et *Les Théories sociologiques contemporaines*, traduit par Verrier, Paris, Payot, 1928, 552 p., ch. XII, *Théories psycho-sociologiques des divers phénomènes culturels*.

tendance à la dissociation des structures morales et psychologiques chez les individus, consécutive aux changements rapides des structures sociales. Dans cette perspective, la désintégration du moi, observée par ceux qui tournent leurs regards vers la vie intérieure, apparaît à la fois comme une conséquence et comme un signe des mouvements qui se produisent au dehors, dans la société où ils vivent. Plus rien n'étant fixe dans les institutions, ni dans les idées qui les fondent et les supportent, il n'est pas surprenant que le moi ne trouve pas en lui de quoi assurer sa pensée sur des bases solides et permanentes. Le paysage intérieur reflète nécessairement dans une large mesure les variations du paysage extérieur.

L'individu trouve chaque jour dans la presse quotidienne un signe tangible de ces variations. La presse a pris son premier essor précisément sous la Révolution, témoignant par la multiplication des journaux de la liberté reconnue à chaque individu d'exprimer ses opinions, en face du pouvoir. Leur caractère souvent éphémère manifeste aussi ce que cette liberté a de précaire. Mais le récit quotidien des faits politiques et sociaux de toute nature a dû contribuer grandement à l'origine à modifier la conception que les hommes pouvaient avoir de l'histoire, et de la place des individus dans la vie collective. A suivre le déroulement de ces faits dans leur détail quotidien, il devient difficile de saisir les grands mouvements d'ensemble, pour peu qu'il en existe. L'histoire se décompose en quelque sorte sous les yeux du lecteur, comme la durée s'atomise. L'action des hommes apparaît fluctuante ou contradictoire, dictée souvent par l'événement bien plus qu'elle ne lui impose sa marque. L'attente de la suite s'empare de la conscience, la recherche des incidents les plus menus devient un besoin, pour tenter de recomposer ce qui ne cesse de se défaire.

L'histoire des hommes n'a donc pas plus de consistance que l'histoire d'un homme, et l'individu qui se tourne vers l'observation intérieure ne trouve pas plus en soi qu'il ne la perçoit dans le monde ou la société, la belle ordonnance d'une organisation immuable, obéissant à un dessein transcendant. Il s'épie de jour en jour pour tenter de se comprendre tout autant que de se connaître, opposant au relatif et à un sentiment d'évanescence le seul absolu qui lui reste, le sentiment de son existence.

Ce n'est pas ici le lieu d'évoquer les fonctions essentielles de la presse dans la société moderne, et dont la première est d'assurer la communication entre les hommes, isolés par les conditions mêmes de la vie. L'observation intérieure joue un rôle analogue sur le plan de la conscience individuelle, en lui permettant d'échapper aux apparences et de communiquer avec elle-même. On ne saurait imaginer

deux formes d'écriture plus opposées dans leur manière, leur but et leur contenu que le journal des journalistes et le journal des intimistes. L'un et l'autre pourtant apparaissent au même moment, et il n'est pas impossible de voir dans cette rencontre autre chose qu'un hasard. Le progrès technique transforme peu à peu la presse et lui donne vers la fin du XIX^e siècle un visage proche de celui que nous lui connaissons encore. A la même époque, le journal intime, qui a poursuivi son travail secret à mesure des transformations de la société, paraît au grand jour, exprimant dans un de leurs aspects essentiels les répercussions psychologiques des changements sociaux.

En définitive, le journal intime apparaît bien comme un fait de civilisation parmi beaucoup d'autres, expressif d'un véritable renversement des valeurs, provoqué par les transformations sociales. Sans doute les rédacteurs des journaux intimes du XIX^e siècle n'ont-ils pas été conscients d'accomplir ce renversement. Dotés d'une sensibilité très vive, et mal défendus contre les attaques du dehors, ils ont vécu sans le savoir un drame spirituel qui est celui de leur époque. Leurs textes ont force de documents. Ils sont publiés lorsque les esprits sont mûrs pour saisir la portée de leur témoignage. Ils contribuent alors à transformer la psychologie, et à favoriser une prise de conscience collective de la situation faite à l'individu dans la société contemporaine. On risquerait fort en tout cas de ne pas comprendre le mouvement du XIX^e siècle, si l'on ne percevait en sourdine, à côté du retentissement des découvertes techniques, l'écho de la question fondamentale que l'individu se pose alors à lui-même dans le secret de son cœur.

Un sentiment nouveau de la personne

Le renversement de valeurs dont témoigne le journal intime au long du XIX^e siècle porte sur la conscience que l'individu prend de son moi, autrement dit sur la notion de personne ou celle de « moi ».

Aucune notion n'est plus courante. « Tout le monde la trouve naturelle, précise au fond de sa conscience, toute équipée au fond de la morale qui s'en déduit » écrit Mauss, le premier auteur qui se soit occupé en France, après Schlossmann et Murphy, d'esquisser une histoire de la notion. En effet, ajoute-t-il, cette idée que nous croyons innée « est bien lentement née et grandie au cours de longs siècles, et à travers de nombreuses vicissitudes⁴ ». M. Ignace Meyerson précise pour sa part : « Un triple préjugé a longtemps entravé l'étude

4. Marcel MAUSS, *Une catégorie de l'esprit humain : la notion de personne, celle de moi*, Journal of the Royal Anthropological Institute. Londres, vol. LXVIII, 1938, p. 263. Repris dans M. MAUSS, *Sociologie et anthropologie*. Paris, P.U.F., 1950, pp. 331-362; p. 333.

objective de la personne : l'idée implicite, commune de l'immédiateté, de la simplicité, de la primitivité du moi. L'étude du moi nous fait au contraire constater que la notion de personne est médiate et construite, qu'elle est complexe, qu'elle est tardive, qu'elle a une date ou plutôt des dates et une histoire⁵.

Sans doute, remarque Mauss, « il n'y a jamais eu d'être humain qui n'ait eu le sens, non seulement de son corps, mais aussi de son individualité spirituelle et corporelle à la fois », mais ce qui s'est lentement élaboré, à travers de nombreuses sociétés, c'est « non pas le sens du moi », mais la notion, le concept que les hommes des divers temps s'en sont créés⁶. Ce concept n'est d'ailleurs pas toujours clair dans la pensée des hommes d'une culture ou d'un moment de cette culture. Tout au contraire, il est une image diffuse, qui supporte toute la représentation du monde que se font les individus. Il est si fondamental que, s'il pouvait être précisé en toute rigueur, il apporterait la réponse que les hommes ont essayé de donner à une époque déterminée à la question de leur vie et de leur destin. Mais il n'est pas de l'ordre des vérités démontrables, et c'est pourquoi il faut faire appel pour le saisir à toutes sortes d'investigations relatives aux expressions diverses qu'une civilisation donne d'elle-même : langue, institutions civiles et religieuses, monuments de l'art, qui laissent une trace des actes et des œuvres par lesquels s'expriment les hommes. On pourrait interpréter d'ailleurs la place prise aujourd'hui par les recherches sur la notion de personne, en psychologie, en psychologie sociale ou en sociologie, aussi bien qu'en philosophie, comme un signe de la direction nouvelle où s'engage ce concept. L'homme du xx^e siècle, en Occident, est aux prises avec des changements commencés au siècle précédent, et dont le rythme s'accélère. Le moi est en état d'interrogation. L'individu ne reconnaît plus sa place et la cherche avec anxiété.

Un fait est aujourd'hui bien acquis. La notion de personne ou celle de moi, n'est pas la même partout ni à toutes les époques, elle est « déterminée culturellement⁷ ». Elle n'est pas la même en Europe, en Chine, en Inde ou au Japon. La personne chez les Dogons diffère de celle des Bambaras, en Afrique. Les Canaques de Nouvelle Calédonie s'en font ou s'en faisaient récemment encore une autre représentation. Après les travaux de Mauss et de M. Meyerson, le plus

5. Ignace MEYERSON, *Les Fonctions psychologiques et les œuvres*. Paris, Vrin, 1948, 224 p. ch. III, *L'Histoire des fonctions*, II, *Un exemple, la notion de personne*, pp. 151-186; p. 151.

6. M. MAUSS, *op. cit.*, p. 335.

7. Jean STOETZEL, *La Psychologie sociale*, Paris, Flammarion, 1963, III^e partie, *La Personnalité*, ch. x, *La Notion de personne*.

récent exposé sur la notion de personne, qui utilise les recherches de l'Américain Gordon W. Allport, et recourt à l'expérience ethnologique, se trouve dans un ouvrage de M. Jean Stoetzel⁸.

L'histoire de la notion en Occident est maintenant mieux connue, des dérivations sémantiques de toutes sortes à partir du mot latin « *persona* », aux réflexions morales des stoïciens, aux longues disputes métaphysiques des théologiens chrétiens, jusqu'aux analyses des philosophes sur les problèmes d'immortalité, de substance, d'états de conscience. La « révolution des mentalités » se fait à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. « Depuis ce temps, écrit Mauss, nous avons chacun notre « moi », écho des Déclarations des Droits, qui avaient précédé Kant et Fichte⁹. »

A côté du travail de conceptualisation des philosophes, le témoignage des écrivains est précieux pour éclairer la notion de personne. Le poète qui évoque ses propres sentiments, le romancier ou l'homme de théâtre qui imaginent un personnage et le placent dans une situation donnée, en face d'un autre et au milieu des autres, pris dans un conflit de sentiments, apportent de leur propre personne, ou de celle des autres, telle qu'ils la perçoivent, une peinture vivante où il est possible de saisir, pour ainsi dire en acte, l'idée de leur moi que se font les hommes d'un temps et d'un milieu. Ainsi a-t-on pu faire remonter en Europe à Racine l'idée de la complexité du moi¹⁰. Ou bien, en suivant le roman de 1880 à nos jours en France, il est possible de retracer un fragment d'histoire de la personne, en considérant spécialement le rapport du moi et des autres¹¹. Ou encore un romancier contemporain s'interroge sur l'usage des pronoms personnels dans le roman, sachant « fort bien que le choix de l'une ou l'autre de ces formes verbales n'est nullement indifférent, que ce n'est pas tout à fait la même chose qui nous est racontée dans l'un et l'autre cas, et surtout que notre situation de lecteur par rapport à ce qu'on nous dit en est transformée¹² ». Selon le choix du romancier, l'image du moi vue par l'auteur, les autres et le lecteur varie en effet.

Mais parmi tous les textes écrits, aucun ne peut mieux renseigner sur l'image du moi, que ceux écrits à la première personne. Les

8. *id.*

9. M. MAUSS, *op. cit.*, p. 361.

10. Leo LOWENTHAL, *Literature and the image of man: sociological studies of the European drama and novel, 1600-1900*. Boston, Beacon Press, 1957, 242 p. Cité par J. STOETZEL, *La Psychologie sociale*, *op. cit.*

11. Ignace MEYERSON, *Quelques aspects de la personne dans le roman*. Journal de psychologie normale et pathologique. 1951, n° 1-2, pp. 303-334.

12. Michel BUTOR, *L'Usage des pronoms personnels dans le roman*. Les temps modernes, 16^e année, n° 178, février 1961, pp. 936-948.

journaux intimes, qui apparaissent à un moment précis du temps, et se répandent selon une histoire qui leur est particulière, offrent dans cette perspective le témoignage le plus direct et le moins conventionnel. Ces textes donnent une chance de saisir comme à l'état pur la représentation que les hommes peuvent se faire de leur moi dans leur *for intérieur*, de leurs inquiétudes, de leurs interrogations, des réponses qu'ils ont cherchées aux problèmes de leur temps. Les journaux intimes sont un merveilleux document pour suivre l'histoire de la notion de personne.

Or, on découvre à les lire avec attention dans leur développement chronologique, qu'ils illustrent un ensemble de changements assez profonds dans la manière dont les hommes du XIX^e et du XX^e siècle sont appelés à saisir leur situation dans le monde et dans la société. Nouveau genre littéraire et fait de civilisation, le journal intime est inséparable des circonstances de temps et de lieu où il a pris naissance et s'est développé. Il est un témoin, qu'on peut interroger, pour mieux comprendre l'époque dont il figure une des multiples illustrations.

Si le monde moderne reconnaît à tout être humain une autonomie et une identité personnelle, il le place en même temps dans une situation difficile, par suite de toutes les contraintes extérieures qui pèsent sur chacun. Le moi n'est jamais donné. Il faut le conquérir en s'adaptant aux conditions du moment. C'est une tâche difficile. Il n'est pas aisément d'avoir un moi, et les journaux intimes en apportent une preuve irrécusable. Leurs auteurs ont souffert dans leur personne et ils n'ont sans doute obtenu la paix que dans la mort. L'homme d'aujourd'hui n'a pas trouvé l'équilibre de son moi dans l'état actuel de la société, de la science et de la pensée. Mais sans doute en a-t-il toujours été ainsi. Le présent livre est la peinture d'un mal. Il ne prétend pas à autre chose qu'à esquisser un chapitre dans l'histoire de la notion de personne, et à montrer qu'il n'y a pas pour l'individu de malaise ni de souffrance qu'il ne puisse surmonter, pourvu qu'il conserve la volonté de vivre et d'être lucide.

Questions de méthode

La variété des hommes qui laissèrent un journal intime au siècle passé posait de délicats problèmes de méthode. Les textes à explorer n'appartiennent à aucun genre défini, si ce n'est à celui du journal intime. La plus grande diversité se manifeste parmi leurs auteurs. Il se rencontre parmi eux des philosophes, comme Biran ou Amiel, un romancier comme Stendhal, des poètes, Guérin ou Vigny, un peintre, Delacroix, un historien, Michelet, un moraliste comme Joubert, un

homme politique, historien de la religion, orateur, pamphlétaire, critique et romancier à ses heures, comme Benjamin Constant. Encore ces classifications sont-elles bien tranchées et arbitraires. Vigny est aussi romancier ou homme de théâtre, Amiel publie des recueils de poésies gnomiques, Delacroix donne quelques études de critique d'art, Biran exerçait des fonctions politiques, Michelet est aussi l'auteur à la fin de sa vie de *l'Amour*, de *la Femme*, et de livres sur la nature. Le seul caractère commun à des hommes si divers est que le besoin d'expression se confondait pour tous avec le sentiment de l'existence et l'expérience de la vie. S'ils peuvent avoir leur place dans les histoires de la littérature, ou de la philosophie ou de l'art, on peut se demander s'il ne faudrait pas ajouter aux manuels de littérature, à moins que ce ne soit à ceux de philosophie, à côté des rubriques concernant le théâtre, la poésie, le roman, l'histoire ou la critique, une rubrique spéciale consacrée au journal.

Cependant, de tels textes, au moins tant qu'ils demeurent posthumes, ne ressortissent pas à proprement parler à la littérature, ni à la philosophie. Outre qu'ils ne constituent pas des œuvres, et quelles qu'aient pu être les arrière-pensées de leurs rédacteurs, ils furent écrits d'abord à des fins personnelles. Quelque chose était en ces hommes, que finalement ils n'ont pas connu. Toute pensée ou toute expérience tendent à l'élaboration d'un corps de doctrine ou d'un système d'explication. Les brouillons sont faits pour être détruits, comme sont évacués, à mesure qu'il se construit, tous les matériaux gâchés qui n'entrent pas dans l'ordonnance finale d'un édifice. Les manuscrits des journaux intimes se sont au contraire conservés, par la volonté de leurs auteurs. Seules les générations postérieures qui les lurent pouvaient en tirer parti et édifier la théorie qu'ils contenaient en germe, comme il advint. Force est donc de les considérer comme des documents ou des témoignages, et de les étudier comme tels.

Deux méthodes se présentaient pour traiter cette masse de documents, en procédant à des coupes transversales ou à une enquête longitudinale. La première méthode eût consisté à définir un certain nombre de thèmes, le temps, l'amour, la mort par exemple, ou encore la religion, la philosophie morale ou politique, et à examiner en quoi différaient les propos des différents rédacteurs sur chacun de ces thèmes, ou au contraire comment ils exprimaient une attitude commune différenciée seulement par des nuances. Cette méthode, parfaitement concevable, présente de graves inconvénients.

En premier lieu, les différents chapitres, formés par chacun des thèmes, feraient passer les uns après les autres, dans un ordre quelconque, chacun des auteurs. Outre la monotonie, on eût risqué une

confusion certaine, les thèmes ne se présentant pas de manière isolée, les auteurs n'ayant pas écrit leur journal en vue de ce découpage. D'autre part, la physionomie particulière de chacun ne se fût pas dégagée, et les modifications survenues dans le temps, la progression d'une expérience différenciée mais continue, seraient demeurées obscures.

L'autre méthode consistait à prendre chaque auteur en lui-même, et à essayer de répondre pour chacun à la question fondamentale qui se présente pour tous : « Pourquoi écrit-il son journal, à quelle expérience et à quel besoin répond cet exercice, quelle idée se fait-il de lui-même ? » Sans retracer en aucune manière des biographies, le portrait psychologique et moral, si particulier de chacun, se trouverait esquissé. De tels portraits ne s'éclairent que dans une perspective historique, et force est alors de les situer dans le temps : une histoire du journal intime doit les précéder. Les portraits s'arrêteraient à l'époque observée où sont publiés la plupart des journaux, et où cette forme d'écriture change de caractère en devenant un genre littéraire. Enfin les concordances apparues entre tous permettraient de tirer une vue d'ensemble synthétique sur le développement du sentiment du moi.

L'ordonnance du livre présenté au lecteur s'explique par le choix de cette seconde méthode. On ne se dissimule pas qu'elle comporte aussi des inconvénients, et en particulier un risque de redites d'un auteur à l'autre. Mais l'apparition des mêmes thèmes en est la cause, et les redites expriment des constantes. Il est au reste possible de ne pas lire tous les portraits, de même que d'autres portraits auraient pu être ajoutés à ceux dessinés. Par contre, chacun d'entre eux peut être détaché et considéré comme un tout, et comme une illustration des conclusions générales.

Autrement dit, ce travail a été conçu comme une excursion à travers le journal intime, ou encore comme une enquête associant la méthode monographique et la méthode « représentative », recourant à un choix raisonné de témoins privilégiés. Chaque document est considéré comme un texte autobiographique, permettant de reconstituer l'itinéraire psychologique d'une conscience particulière, et l'ensemble des documents comme porteurs d'un message collectif. A chacun ont été appliquées les mêmes questions, afin de rendre possible une comparaison. Les études sociologiques ou psycho-sociologiques procèdent couramment de cette manière, interrogeant des individus qui fournissent chacun un témoignage subjectif. L'ensemble des réponses subjectives constitue une réalité objective. Et si l'on allègue que le nombre de cas observés est très limité, on pourrait répondre que la qualité des hommes en question confère à leurs

remarques une portée non douteuse. De plus, les porte-parole d'une génération ne sont jamais qu'en très petit nombre.

Le problème du passage de l'individuel au collectif, ou de la psychologie individuelle à la psychologie sociale n'en est pas moins posé. Freud a montré l'étroite relation qui unit l'une à l'autre, en ouvrant son livre *Psychologie collective et analyse du moi*¹³ : « L'opposition entre la psychologie individuelle et la psychologie sociale ou collective, qui peut, à première vue, paraître très profonde, perd beaucoup de son acuité lorsqu'on l'examine de plus près. Sans doute, la première a pour objet l'individu et recherche les moyens dont il se sert et les voies qu'il suit pour obtenir la satisfaction de ses désirs et besoins, mais, dans cette recherche, elle ne réussit que rarement, et dans des cas tout à fait exceptionnels, à faire abstraction des rapports qui existent entre l'individu et ses semblables. C'est que « l'autre » joue toujours dans la vie de l'individu le rôle d'un modèle, d'un objet, d'un associé ou d'un adversaire, et la psychologie individuelle se présente dès le début comme étant en même temps, par un certain côté, une psychologie sociale, dans le sens élargi, mais pleinement justifié, du mot. »

Les hommes qui ont tenu un journal intime au XIX^e siècle ont eu le sentiment douloureux de vivre un drame solitaire. Pris comme ils furent au milieu de la masse croissante des hommes, dans la prison de leur corps et le sentiment de leur individuation, ils firent en effet l'épreuve de la solitude. Toute souffrance ou toute joie s'incarne toujours finalement pour l'homme dans des individus particuliers, s'exprime dans une histoire individuelle. Mais nous savons aujourd'hui, par le retentissement qu'eurent leurs notes quotidiennes, lorsqu'elles parurent au grand jour, que les « intimistes » devançaient leur temps dans la prescience, obscure pour eux, de la manière dont les hommes assument aujourd'hui leur destin, et se représentent leur personne ou leur moi. Le même sentiment de solitude était présent dans la conscience des autres. Il était commun à tout un siècle qui poursuivait sa marche en avant. Aucune ligne de leurs confidences n'eût été écrite, s'ils avaient été réellement seuls, et s'ils n'avaient eu partie liée avec « l'autre » et avec tous les autres.

13. Sigmund FREUD, *Psychologie collective et analyse du moi*. Traduit par le Dr S. Jankélévitch, Paris, Payot, 1924, p. 7.

PREMIERE PARTIE

L'HISTOIRE D'UN GENRE

MEMOIRE SUR LE
HISTOIRE DU GENRE

CHAPITRE PREMIER

LE JOURNAL INTIME ET LA NOTION DE PERSONNE

A. — DÉFINITION DU JOURNAL INTIME ET GENRES VOISINS

Caractères extérieurs

Le journal intime, forme particulière d'écrit, présente des caractères très précis, qui le définissent comme tel.

1° Premier trait, le plus évident et le moins discutable, il est écrit au jour le jour. En cela, il s'oppose à toute œuvre composée. Quelles que soient les intentions qui président à sa rédaction, un journal n'obéit en effet à aucune règle imposée. Son auteur est libre d'y mettre ce qu'il veut, dans l'ordre qu'il désire, et même sans aucun ordre. L'étendue de son propos dépend de l'événement, extérieur ou personnel, qu'il a pu observer, ou désiré retenir comme significatif, dans la journée d'hier ou celle d'aujourd'hui. Il ne se pose aucune des questions nécessaires à l'élaboration d'une œuvre. Pas de début, pas de terme, pas de nœud, ni sujet, ni exposition, ni développement; seules les circonstances, publiques ou privées, multiples, diverses, répétées ou semblables, le guident à travers un périple aussi mouvant que les jours succédant aux jours. En ce sens, et de prime abord, un journal n'est pas une œuvre.

2° Dans un journal, l'auteur est présent personnellement. C'est lui qui voit ou entend, regarde ou écoute. Il est centre d'observation ou centre de convergence. Présente ou absente, sa personne ne cherche à se dissimuler sous aucun voile. Le pronom personnel « je » y règle normalement l'allure du discours.

3° Mais, pour être intime, encore faut-il que l'observation porte

sur la personne même du rédacteur, sur le côté privé de sa vie, plutôt que sur le côté extérieur, la vie de relations, ou les événements dont la dimension le dépasse. Ou bien, s'il en parle, la place qu'il occupe, le rôle qu'il joue dominent. La personne est sur ce point à nouveau au singulier : le « je » l'emporte sur le « toi » comme sur le « il ».

4° A un degré de plus, l'intimité d'un journal tient au fait qu'il n'est pas destiné au public, mais conserve un caractère réservé, voire secret. L'auteur n'y parle pas aux autres. C'est à lui qu'il s'adresse, pour tenir registre, pour ne pas oublier, pour se rendre compte, ou pour juger. Il n'y a pas échange ou désir de communication avec autrui, qu'il s'agisse d'une seule, de plusieurs ou de nombreuses personnes. L'activité du rédacteur est une activité privée, au sens le plus étroit du terme.

5° Ce caractère privé et réservé est encore attesté par le fait que l'auteur ne livre pas son texte à l'imprimeur. Jusqu'au xx^e siècle, aucun journal n'est publié du vivant de son auteur. En cela de nouveau le journal se distingue d'une œuvre, destinée par nature à être montrée, conçue et réalisée pour le public. Mais on mesure aussi par là le changement radical de perspective qui s'est opéré, pour que les journaux cessent d'être posthumes.

6° Enfin, et c'est là le dernier trait, sans doute le plus important, mais qui peut prêter à discussion lorsqu'il s'agit de déterminer si un journal est ou non « intime » : l'accent est mis par l'auteur sur sa propre personne. Même s'il évoque des événements extérieurs, même s'il s'anime à propos de la rencontre d'une autre personne, ou d'une conversation, ou de toute circonstance qui met en cause autrui, ce n'est pas l'événement, ni l'autre, en eux-mêmes, qui intéressent le rédacteur, mais seulement leur résonance, ou encore leur réfraction dans sa conscience. Ni les autres, ni la société, ni le monde, n'ont pour lui d'existence propre. L'objet n'a pas de réalité en tant que tel. Il n'est qu'une occasion qui éveille le sujet à la vie. Autrement dit, l'intériorité y est dominante, ou pour employer la distinction formulée par Jung, la part de l'introversion l'emporte dans le caractère ou l'esprit du rédacteur sur la part de l'extraversion.

7° Par suite de ce dernier trait, un journal intime s'étend nécessairement sur une assez longue période de temps. Il n'est pas possible de préciser davantage la durée de cette période. En effet, un homme, généralement extraverti, peut fort bien, sous l'effet d'un choc ou d'une crise grave dans le cours de sa vie, faire, si l'on peut dire, une poussée d'intériorité, qui l'incite à tenir un journal, quelques jours, quelques semaines, peut-être un peu plus. Mais un tel journal, généralement parsemé de blancs, prend fin en même temps que la crise

qui l'a provoqué. Au contraire, le journal intime, dans toute l'acception du terme, même s'il ne couvre pas la totalité de l'existence, dure et se prolonge avec une grande régularité. Il manifeste par sa continuité la dominance de l'introversion chez son auteur.

Mais cette disposition de son caractère n'implique pas en toute rigueur que l'auteur procède à une analyse introspective. Certes, il peut y être enclin ou facilement entraîné, mais il n'y a pas là de nécessité. L'introspection évoque une technique, selon laquelle un sujet se prend lui-même comme terrain d'observation ou d'expérience, pour étudier la nature d'un phénomène, quel qu'il soit. Or, un journal peut fort bien avoir un niveau très élevé d'intériorité, sans que son auteur recoure à cette technique. Etre attentif à ce qui se passe en soi, et s'en rendre compte à soi-même, noter ses sentiments, ses pensées ou ses rêves, ne se confond pas forcément avec une observation systématique, de nature toujours plus ou moins explicative. L'introspection suppose une démarche active, une sorte de décision volontaire, alors que le journal fait état le plus souvent de ce qui arrive. Il enregistre : il ne coordonne pas. Il est le lieu où s'exprime la passivité d'un être, en quoi consiste souvent la plus grande part de son intérieurité.

L'introspection serait un corollaire nécessaire de la rédaction d'un journal intime, si la fin unique, et consciente, de cette rédaction était la connaissance de soi. Or, cette fin, toujours plus ou moins présente dans un journal, est loin d'en constituer la seule raison d'être. Se connaître, ou connaître l'homme à travers la connaissance de soi, répond à une conception de la personne et du monde qui peut être en partie, mais n'est pas exclusivement celle qui se dégage d'une étude attentive des journaux intimes. L'attention à soi de l'intimiste, si elle est le fait de son introversion dominante, ne se confond pas avec une attitude délibérément introspective. Mieux vaut sans doute parler d'observation intérieure que d'introspection proprement dite.

Terminologie

Si ces différents traits caractérisent bien le journal intime par rapport à tout autre écrit, le terme d' « intimiste » convient le mieux pour désigner la personne qui en rédige un.

Tel n'est pas l'avis de l'auteur d'un livre sur *les journaux intimes*, envisagés au point de vue de la caractérologie, parce qu'ils procurent sur les individus, et leur caractère, des données très riches et presque inépuisables. S'étonnant à juste titre qu'il n'existe « aucun ouvrage (de langue française tout au moins) traitant sur un plan général du

journal intime pour lui-même, et l'envisageant sous ses différents aspects »¹, Mlle Leleu déclare :

Dans la suite de cet ouvrage, nous ferons couramment usage du terme *Diariste* pour désigner un auteur de journal; sans méconnaître que ce néologisme peut prêter à critique, nous croyons qu'il se justifie à plus d'un titre. Il nous épargnera d'abord de recourir sans cesse et par nécessité dans une étude de ce genre, à cette lourde périphrase : auteur de journal intime. Quant à l'emploi d'autres formules : *journaliste intime*, *intimiste*, et surtout *journal-intimiste*, devant lequel n'ont pas reculé certains auteurs, il nous semble plus discutable encore.

Le mot de diariste est très bien formé, et il n'y a que des avantages à enrichir la langue en l'employant. Mais il présente l'inconvénient de faire porter l'accent sur le premier terme de l'expression journal intime, alors que l'essentiel réside plutôt dans l'intimité, ou l'intériorité, comme en témoigne d'ailleurs l'analyse de Mlle Leleu.

Or, il est indispensable d'établir une distinction radicale entre le journal intime, et toute autre forme de journal. C'est ce que fait M. Georges Gusdorf, dans un important ouvrage sur *la découverte de soi*, où il oppose « journal intime » et « journal externe ». La deuxième expression convient à tous les journaux où « l'événement compte plus que l'homme », où il s'agit d'une « distraction » ou encore d'une « chronique du monde et des autres plutôt que de soi »².

Sur le fond, l'accord ne fait pas de doute, et il n'y a pas lieu d'élever une querelle de langage. On pourra, selon le contexte, user de telle ou telle expression, mais le terme d'intimiste sera d'un usage constant dans les pages suivantes. Il sera employé tantôt comme substantif, pour désigner le rédacteur d'un journal intime, tantôt comme adjectif, pour désigner l'attitude générale de ce rédacteur en face de son texte, ou de lui-même ou de la vie.

Le journal intime n'en est pas moins difficile à définir. Sans être un genre à l'origine et pendant longtemps, il partage en effet avec d'autres genres un ou plusieurs caractères. D'autres écrits sont rédigés aussi au jour le jour, et d'autres le sont à la première personne. Dans d'autres genres aussi, la personne de l'auteur ne cesse d'être présente, et c'est elle qui sous-tend tout le discours. La subjectivité ou l'analyse introspective se retrouvent ailleurs également. A l'inverse, il n'existe pas de journal intime à l'état pur, c'est-à-dire où ne se rencontrent aussi, dans une certaine mesure, quelques aspects ou frag-

1. Michèle LELEU, *Les Journaux intimes*, Avant-propos de R. LE SENNE, Paris, P.U.F., 1952, p. 4 et p. 28.

2. Georges GUSDORF, *La Découverte de soi*, Paris, P.U.F., 1948, pp. 39-42.

ments d'une chronique extérieure, ou des éléments de réflexion indépendants de la personne de l'auteur.

C'est pourquoi un examen rapide des genres voisins, insistant sur ce qu'ils ont en propre et ce qu'ils ont en commun avec le journal intime, se révèle nécessaire pour mieux définir celui-ci, dans toute son originalité. D'autre part, le journal intime, ni les autres formes d'écrits qui lui sont apparentés, ne connaissent la même fortune ou le même rayonnement à toutes les époques. C'est seulement en les replaçant les uns et les autres dans le temps qu'apparaît la véritable nature du journal intime, et que peuvent être saisies l'attitude propre des intimistes, les composantes essentielles et les leçons qui se dégagent de leur expérience.

Chroniques quotidiennes et journaux externes

S'il est un besoin permanent, universel, lié à l'organisation même de l'esprit humain, que les intimistes éprouvent comme les autres hommes, et qui les rend semblables à tous, c'est celui d'échapper à la fuite du temps, en gardant une trace des instants fugitifs, et de conserver le souvenir de tout événement privilégié. C'est une fonction de l'écriture de servir aux hommes à consigner ce qui leur paraît digne d'être retenu. Un fait les frappe, ils le notent, afin que la mémoire n'en perde pas la trace. Descartes en a fait une des règles de la méthode pour bien diriger son esprit :

Parce que la mémoire est souvent fugitive, et pour ne pas dépenser une partie de notre attention à la raviver, pendant que nous sommes occupés par d'autres pensées, l'art a découvert fort à propos l'usage de l'écriture. Fort du secours de celle-ci, nous ne confierons ici absolument rien à la mémoire, mais, laissant notre fantaisie libre et tout entière aux idées présentes, nous représenterons sur du papier tout ce qu'il faudra retenir. (*Regulae ad directionem ingenii*, XVI a.)

Combien d'hommes, sans être des personnes qui tendaient à la meilleure économie de leur attention, ont usé de la sorte du papier pour représenter « tout ce qu'il faudra retenir », tout ce qui leur a semblé mémorable! A toutes les époques, et de plus en plus nombreux à mesure que se répand l'instruction, des hommes se servent ainsi de l'encre et du papier.

La liste de ces diaristes, qui pour leur compte ou pour le compte d'autrui, font ainsi office de chroniqueurs, serait longue, et impossible à établir, rien qu'en France, depuis le *bourgeois de Paris*, dont la personnalité transparaît si peu dans son *journal de 1405 à 1449* qu'elle est demeurée anonyme. Le xv^e siècle abonde en journaux de cette sorte. Qu'il suffise de nommer le *journal de Jean Barillon*, secré-

taire du chancelier Duprat (1515-1521), véritable registre de chancellerie, le *livre de raison de M^e Nicolas Versonis*, avocat au Parlement de Paris (1519-1530), la *chronique parisienne de Pierre Driart*, chambrier de Saint-Victor (1522-1535), ou le *journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I^r* (1515-1536).

Le *Journal d'Héroard*, médecin de Louis XIII, qui permet de suivre notamment jour par jour l'enfance du roi et apporte tant de renseignements précis sur l'éducation des enfants à cette époque, ressortit au même genre des chroniques tout extérieures³.

L'habitude de suivre au jour le jour les événements et de relater ceux dont on est le témoin, ne se perd pas au XVII^e siècle ni au XVIII^e. C'est Arnauld d'Andilly, un des Messieurs de Port-Royal, qui notait dans sa jeunesse, tout ce qu'il lui était donné d'observer parmi les grands. C'est Olivier Lefèvre d'Ormesson, ou le Marquis de Dangeau, qui tient un journal de la cour de Louis XIV de 1684 à 1715, sur lequel viennent se greffer quelques additions de la main de Saint-Simon. Le XVIII^e siècle nous apporte le *Journal de Mathieu Marais* au temps de la Régence et du règne commençant de Louis XV (1715-1737), le *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV* (1718-1763), de Barbier, ou encore le *Journal du duc de Croy* (1718-1784) et celui du marquis d'Argenson, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères de Louis XV.

Le roi Louis XVI a tenu un journal de 1766 au 31 juillet 1792, dont on a souvent parlé, parce qu'il n'y figure rien à la date du 14 juillet 1789. En réalité il s'agit d'un agenda, dont le roi se servait comme beaucoup d'hommes peuvent le faire, pour noter sur la ligne correspondant à la date, les faits de sa vie personnelle qui lui paraissaient mériter une mention rapide. C'est ainsi que l'indication « cerf » évoque des chasses, ou que les dimanches sont marqués d'une croix.

Le XIX^e siècle, lui aussi, est fertile en témoignages de ce genre, tels le *Journal du comte de Roederer*, à l'aube du siècle, qui livre les notes intimes et politiques d'un familier des Tuilleries, celui du maréchal de Castellane (1804-1862), ou celui d'Emile Ollivier, sous le Second Empire, et tant d'autres publiés ou encore inédits.

Le voisinage des écrivains, en tant qu'ils représentent des grands de la terre, incite des esprits de deuxième rang à consigner les faits les plus minces ou les plus importants de l'existence de leur maître,

3. Voir en particulier le parti qu'a pu tirer de ce journal un historien des mœurs : Philippe Ariès, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 1960.

4. *Le Journal de Louis XVI*, Paris, Gougy, 1900. Voir aussi un article paru dans le *Monde* du 30 mai 1962, où « M. André Malraux précise le contenu de l'agenda et du journal de Louis XVI déposés aux Archives nationales ».

ou de ceux qu'ils admirent et peut-être jalouSENT secrètement; ainsi l'abbé Le Dieu se fait-il une sorte de siège de la gloire de Bossuet, ou Julien, le valet de chambre de Chateaubriand, qui tint un journal pendant le voyage d'où son maître rapporte le fameux *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, ou Charles Collé et son *Journal sur les hommes de lettres, les ouvrages dramatiques et les événements les plus mémorables du règne de Louis XV* (1748-1772). Eckermann, à côté de Goethe, en fournit en Allemagne un exemple bien connu. Les hommes de lettres eux-mêmes n'échappent pas à ce désir de recueillir les incidents du dehors ou ceux de leur vie, tels le *Journal parisien* (1708-1715) ou le *Journal pendant son séjour à Constantinople* (1672-1673) d'Antoine Galland, le traducteur des *Mille et une Nuits*, ou les notes de Ginguené, soucieux au début de la Révolution de savoir comment il se retrouverait au terme de la tourmente, ou encore celles de Cuvillier-Fleury, qui constituent une véritable chronique de la famille d'Orléans. Les écrivains les plus en vue peuvent se faire eux-mêmes les chroniqueurs de la vie des hommes de lettres et des artistes, et peindre au jour le jour, en des notes confidentielles, la vie extérieure et même intellectuelle d'une société. Sans parler d'Etienne Delécluze, qui ne réunissait une société brillante dans son salon, semble-t-il, que pour consigner le soir les propos échangés, ou de Juste Olivier, poète de la Suisse romande que connut bien Amiel, et qui notait avec fierté ses entretiens avec les littérateurs célèbres rencontrés à Paris, le *Journal des Goncourt* offre un des récents et des plus parfaits exemples de cette tendance.

Il n'est assurément pas besoin d'insister davantage ni d'allonger cette liste pour apercevoir que tous ces journaux répondent à un besoin très profond et très courant d'observer autour de soi en même temps que de porter témoignage. A défaut d'autre pouvoir, ce journal du monde extérieur, nous donne celui de montrer notre perspicacité, et de nous valoriser à nos propres yeux.

C'est pourquoi l'auteur n'est pas nécessairement absent de ces chroniques, car elles lui donnent l'occasion de se mettre en scène. Ecouteons, à titre d'exemple, l'un des plus connus de ces chroniqueurs quotidiens, Pierre de l'Estoile, dont le *Journal pour le règne de Henri III* demeure un modèle du genre.

En ces registres que j'appelle le magasin de mes curiosités, dit-il, on m'y verra, comme dit le sieur de Montaigne, en ses *Essais*, parlant de soi, tout nu, et tel que je suis, mon naturel au jour, mon âme libre et toute mienne⁵.

5. Pierre DE L'ESTOILE, *Journal pour le règne de Henri III* (1574-1589), texte intégral présenté et annoté par Louis-Raymond Lefèvre, Paris, Gallimard, 1943, Au lecteur.

Mais ce n'est là qu'une illusion. Si Pierre de l'Estoile ne craint pas de parler de ses affaires privées, ou de ses maladies, c'est pour témoigner de sa volonté bien arrêtée de porter un témoignage en toute liberté. Il rapporte ce qu'il voit avec autant d'exactitude que ce qu'il peut observer à son propre sujet. C'est ce rôle de témoin d'une époque qu'il s'est assigné parce qu'

il est aussi peu en la puissance de toute la faculté terrienne d'engarder la liberté française de parler, comme d'enfouir le soleil en terre, ou l'enfermer dedans un mur.

Ses curiosités sont appétits d'historien. Il note les faits comme il collectionne les livres rares, il recueille au prix de grands efforts les placards curieux, les médailles, les libelles, les gravures, les sonnets ou les épithèses, et il conserve le tout au mépris de dangers assez grands, puisqu'il était défendu sous des peines sévères de garder les nombreux dessins et écrits satiriques publiés au temps de la Ligue. Il mêle à tout ce « ramas » des réflexions personnelles, et il tire des conclusions morales et religieuses des événements. Il procède enfin lui-même, si l'on peut dire, en historien, sur son propre journal. Il a rassemblé des matériaux, il n'est pas loin de les mettre en œuvre. Aussi bien apparaît-il que son texte n'est pas de premier jet, écrit au jour le jour, mais qu'il s'agit d'une rédaction postérieure, corrigée et mise au net et qui pourra paraître dès dix ans après sa mort. S'il parle de lui, tout nu, et tel qu'il est, c'est qu'il tient avant tout à la libre disposition de soi et de sa conscience.

et en suis là logé, avec le seigneur de Montaigne (mon vade mecum), qu'il n'est chose pourquoi je veuille ronger mes ongles, et que je veuille acheter au prix du tourment et de l'esprit et de la contrariété.

Mais, on le voit, les intentions de Pierre de l'Estoile sont bien éloignées de celles d'un intimiste, dont le regard n'est pas tourné vers l'extérieur, mais vers soi. Il en va de même du fameux journal dont les frères Goncourt ont pris soin d'avertir qu'il concernait non pas eux-mêmes, mais les autres.

Dans cette autobiographie au jour le jour [c'est eux qui l'appellent ainsi] entrent en scène les gens que les hasards de la vie ont jetés sur les chemins de notre existence. Nous les avons portraiturés, ces hommes, ces femmes, dans leurs ressemblances du jour et de l'heure, les reprenant au cours de notre journal, les remontrant plus tard sous des aspects différents, et selon qu'ils changeaient et se modifiaient, désirant ne point imiter les faiseurs de mémoires qui présentent leurs figures historiques peintes en bloc et d'une seule pièce, ou peintes avec des couleurs refroidies par l'éloignement et l'effacement de la

rencontre, ambitieux en un mot de représenter l'ondoyante humanité dans sa vérité momentanée⁶.

« Ce texte, commente M. Gusdorf, définit d'une manière saisissante, un type de journal à l'opposé du journal intime, journal externe, journal des autres. » Sans doute, et il oppose en outre très fortement le journal aux mémoires.

Mais sans être celui des autres, un journal peut fort bien être à usage personnel et n'avoir pas certains traits essentiels qui en feraient un journal intime. C'est Victor Hugo, dont Renan s'est plu un jour à opposer le génie à celui d'Amiel⁷, qui en fournit un exemple typique.

Hugo avait lui-même publié en 1834 dans *Littérature et philosophie mêlées des observations datant de 1819-1820 (Journal des idées, des opinions et des lectures d'un jeune jacobite de 1819)* et de 1830-1831 (*Journal des idées et des opinions d'un révolutionnaire de 1830*). Il avait l'habitude de réunir sous la rubrique « Faits contemporains et souvenirs personnels », toutes sortes de notes prises au jour le jour à propos des événements. Il a songé à en tirer un volume qui se serait appelé *Pages de ma vie* et pour lequel Paul Meurice inventa après sa mort le titre de *Choses vues*. Hugo lui-même nous renseigne sur ses intentions. Il a mis en titre de la première page : *Journal de ce que j'apprends chaque jour*⁸. On lit ensuite :

J'ai remarqué qu'il ne se passe pas de jour qui ne nous apprenne une chose que nous ignorions, surtout dans la région des faits. Souvent même ce sont des choses que nous sommes surpris et presque honteux d'ignorer. Un homme quelconque qui tiendrait note, jour par jour, de ces choses, laisserait un livre intéressant. Ce serait le registre curieux des accroissements successifs d'un esprit — du moins de la partie de l'esprit qui peut s'accroître par ce qui lui arrive du dehors. Une pensée contient toujours deux sortes de choses, celles qui y sont venues par inspiration, et celles qui y sont venues par alluvion. Ce serait l'histoire de ces dernières. J'ai l'intention, pour ce qui me concerne, d'écrire ce journal. Je le ferai sommairement, car le temps me manque. Je le commence aujourd'hui, 20 juillet 1846, jour de ma fête. Je regrette de le commencer si tard.

Après cette déclaration de principe, on trouve quelques notes sur un détail de cérémonial à la cour papale de Rome, puis des renseignements sur la chimie. Mais très vite, Hugo en vient à ce qui

6. Edmond et Jules DE GONCOURT, *Journal, Mémoires de la vie littéraire*, Paris, Flammarion et Fasquelle, éd. définitive, t. I, p. 5.

7. Ernest RENAN, *Feuilles détachées*, Paris (éd. de 1914) article sur Henri-Frédéric Amiel de septembre 1884, p. 360.

8. Victor HUGO, *Choses vues*, Paris, Impr. Nationale, 1911, p. 446.

l'intéresse le plus directement à cette époque, la politique, les grands procès du temps, dont il relate les péripéties. Les morceaux sont de longueur très inégale. Mais qu'advint-il de cette tentative? Hugo nous le dit :

29 juillet 1847. Après un an, je reconnaiss et je conviens que le plan que je me traçais est presque impossible à réaliser. Je le regrette, car cela eût pu être neuf, intéressant, curieux. Mais le naturel et la vie manqueraient à un pareil livre. Comment écrire froidement, chaque jour, ce qu'on a appris ou cru apprendre? Cela, à travers les émotions, les passions, les affaires, les ennuis, les catastrophes, les événements, la vie? D'ailleurs, être ému, c'est apprendre. Il est impossible, quand on écrit tous les jours, de faire autre chose que de noter chemin faisant ce qui vient de vous toucher. C'est ce que j'ai fini par faire, presque sans m'en douter, en tâchant pourtant que ce livre de notes fût aussi impersonnel que possible.

J'écris tout ceci en songeant à ma fille, que j'ai perdue, il y a bientôt quatre ans, et je tourne mon cœur et mon âme vers la Providence.

Le journal ouvre encore l'année 1848, puis se tait brusquement le 20 février. La Révolution, qui était dans l'air, venait d'éclater.

Ces textes révèlent un désir surprenant de ne rien laisser échapper de « ce qui arrive du dehors » et se dépose dans l'esprit à la manière d'alluvions. Souci inverse de celui de l'intimiste qui ne s'intéresse qu'à « ce qui arrive du dedans ». Ils montrent aussi comment Hugo fut amené à cesser cet exercice. Ecrire chaque jour, malgré qu'on en ait, c'est « noter chemin faisant ce qui vient de vous toucher », et par une pente naturelle, c'est une sorte d'impossibilité de demeurer impersonnel. Hugo est ramené insensiblement à la pensée la plus personnelle, le souvenir de sa fille disparue. Mais il se refuse à l'analyse, et sa douleur même est un aliment pour son inspiration. Le journal s'arrête parce que l'auteur le soupçonne de pouvoir devenir intérieur.

Il est vrai que *Choses vues* ne sont que des fragments, mais la publication intégrale qu'en a donnée M. Guillemin⁹ ne modifie pas l'impression qu'elles laissaient.

Les éditeurs ont pris les mêmes grandes libertés avec les manuscrits en augmentant *Choses vues* avec des extraits de carnets de 1868 à 1884. Il s'agit de notes prises sur le vif à une époque où Hugo avait songé à participer à la rédaction d'un grand livre sur Paris. Ce qui tendait au départ à ressembler à un journal s'apparente davantage à

9. Victor Hugo, *Journal, 1830-1848* édité par Henri Guillemin. Paris, Gallimard, 1954; et Victor Hugo, *Souvenirs personnels, 1848-1851*. Paris, Gallimard, 1951.

un autre genre voisin, le carnet. Un critique pouvait saluer en Hugo à ce propos un « reporter de génie ». Or le rôle de « reporter », avec ou sans génie, est très précisément celui qu'un intimiste est incapable d'assumer.

Mais le texte intégral de ces carnets, dont certains ont été publiés¹⁰, retiennent l'attention par d'autres notations, d'un caractère autrement privé. Hugo consignait en outre très soigneusement le détail de ses dépenses, ou de ses déplacements; il évoque des deuils personnels, comme la mort de son fils Charles, ou se plaît à voir grandir ses petits enfants, il note quelques rêves ou le nombre de coups qu'il croit entendre frapper la nuit; il tient enfin registre, dans un langage mystérieux, destiné à donner le change à qui le lirait, de ses frasques amoureuses ou mieux de ses plaisirs érotiques. Mais en dépit de tout cela, c'est l'extérieur de la vie qui domine dans ces pages, et le récit des événements dont il est témoin ou qu'il entend rapporter au cours de cette « année terrible ». La personnalité de Hugo n'est pas de celles qui puissent s'effacer dans les notes de cette nature, mais le caractère et le tour d'esprit dont elles témoignent sont à l'opposé du repli sur soi ou de l'analyse intérieure. Il est tout le contraire d'un étranger au monde. Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il fait, observe ou entend, lui apporte une nourriture qui se transforme dans la puissante alchimie de son verbe, et réapparaît sous forme d'œuvres. La personne d'un homme n'est jamais absente de ce qu'il écrit, mais Hugo présente le type même de l'homme dont le regard est tendu vers l'extérieur, et vers le monde.

La publication des chroniques quotidiennes

Tous ces journaux, si différents soient-ils par la personnalité de leurs auteurs, d'un anonyme du xv^e siècle à Pierre de l'Estoile, à Arnaud d'Andilly ou aux Goncourt, aussi bien qu'à Hugo, n'en ont pas moins des traits communs qui permettent de les ranger tous sous le même signe. Sans doute peuvent-ils varier à l'infini par le ton, par la manière de rapporter les faits, par le pittoresque ou la platitude du diariste, par l'aperçu qu'ils ouvrent sur un homme, sur une société ou sur une époque, mais tous, de manière plus ou moins heureuse ou profonde, offrent un témoignage direct susceptible d'enrichir la connaissance du passé, qu'il s'agisse des événements, de l'art ou de la littérature des siècles antérieurs.

Aussi bien, à quelques exceptions près, comme la publication dès

10. Victor Hugo, *Carnets intimes*, 1870-1871, publiés par Henri Guillemin, Paris, Gallimard, 1953.

1770 de fragments du *Journal de Dangeau*, ou encore vers la même époque de celui de l'Estoile, faut-il attendre le xix^e siècle, et l'épanouissement des sciences historiques pour que soient exhumés des archives publiques ou privées, ces papiers jaunis par le temps, qui voudraient apporter quelque certitude à la place d'impressions conjecturales, ressusciter l'état des mœurs ou l'état social, éclairer tous ceux qui cherchent à reconstruire le passé, comme ces hommes-là cherchaient à suivre le développement de l'actualité. Les sociétés savantes de province découvrent, elles aussi, de pareils récits, et l'on pourrait citer une foule de grands hommes de terroir, tel bourgeois de Dôle, de Lille ou de Moulins à côté des bourgeois de Paris. Les époques troublées, les révolutions par exemple, feront toujours lever une pléiade d'hommes, qui, étonnés soudain par l'ampleur ou le tragique des événements auxquels il leur est donné d'assister, croiraient manquer à leur destinée s'ils n'en gardaient une trace. Les guerres aussi, avec leur nomadisme, leur pittoresque et leur étrangeté, donnent à beaucoup le sentiment de vivre une extraordinaire aventure et provoquent une multitude de récits quotidiens et personnels. L'impossibilité même où l'on se trouverait de recenser tous ces textes, depuis le journal du canonnière Bricard, sous l'Empire, montre à quel point on se trouve ici en face d'un besoin pressant de l'homme, qui ne peut échapper au souci de faire l'histoire ou de la reconstruire, comme à celui de porter lui-même témoignage.

On aura remarqué, écrivait Sainte-Beuve¹¹, que ce mot de *journal* revient bien souvent depuis quelques années au titre des livres que la critique a pour devoir d'annoncer: *journal de Dangeau*, *journal d'Argenson*, *journal d'Andilly*, *journal du duc de Luynes*... C'est qu'en effet l'on est devenu singulièrement curieux de ces documents directs et de première main; on les préfère même, ou peu s'en faut, à l'histoire toute faite, tant chacun se sent en disposition et se croit en état de la faire soi-même. Je ne suis pas de ceux qui, par une estime exagérée, mettent les pièces et les matériaux au-dessus de l'œuvre définitive; mais comme les monuments historiques vraiment dignes de ce nom sont rares, comme ils se font longtemps attendre [...] ceux qui aiment à réfléchir peuvent, en les parcourant, s'y tailler ça et là des chapitres d'histoire provisoire à leur usage.

Ces remarques de Sainte-Beuve mettent le juste accent sur le caractère commun de tous ces journaux, qui constituent des matériaux et des pièces pour l'historien, et ne sont en rien différents de chroniques vécues, en même temps que sur le plaisir particulier qu'ils

11. SAINTE-BEUVÉ, *Causeries du lundi*, 3^e édition, t. 15, 15 novembre, 1860, article sur le *Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson*, publié par M. Chéruel, p. 35.

peuvent procurer à leurs lecteurs, en les dépaysant, en les identifiant un instant à autrui, en leur faisant échapper au spectacle restreint qui se déroule sous leurs yeux. Ce n'est pas exagérer que de les placer tous sous le signe de la chronique et de l'histoire, ni abuser des mots que de rapprocher leurs auteurs des modernes journalistes, épris de la nouvelle toute chaude, ou à sensation, dont ils se distinguaient seulement par l'activité de métier, qui impose à ces derniers de la livrer toute vive au public. Encore faudrait-il savoir si les auteurs de journaux ne répandaient pas leurs notes autour d'eux, ou tout au moins ne les racontaient pas à qui voulait bien les écouter. S'intéressant aux mêmes choses que tout le monde, on ne voit aucune raison qui les eût empêchés de faire usage de leurs écrits, si ce n'est parfois leur côté indiscret, furtif, presque scandaleux, ou dangereux pour leur personne.

Mais cette avidité à rechercher et à publier des journaux antérieurs correspond en même temps à un changement profond dans la conception même de l'histoire. Jusqu'au XVIII^e siècle, qui en fait la critique, l'histoire se présente à l'homme comme un système de forces où son action reste limitée. Il ne peut rien contre les lois de la nature ou les desseins de la providence, qui présentent une image de la permanence par delà tous les accidents du moment. Sans doute, l'idée de cet ordre immuable ne commande-t-elle pas toutes les pensées et tous les actes des hommes dans le déroulement de leur vie quotidienne. Ce qui passe les retient, comme en tout temps, la lutte des hommes entre eux, les fêtes, les événements extraordinaires, mais aussi bien les faits et gestes des grands, les mille préoccupations de la vie la plus quotidienne et la plus personnelle. C'est tout cela qui alimente alors comme toujours la conversation des hommes entre eux, et qui fait précisément la matière des journaux qui nous sont parvenus.

Mais peu à peu la notion de mouvement se substitue à celle de permanence. La Révolution, en ébranlant tous les pouvoirs, inscrit les institutions dans la durée. Le temps n'est plus perçu de la même manière, il perd de sa fixité, s'atomise en quelque sorte. L'instant acquiert un tout autre prix. L'historien s'attache à lui comme au menu détail pour recomposer la vie sociale dans toute sa diversité. De même que la presse quotidienne se développe, donnant chaque jour l'idée que la société ne cesse de se faire et de se défaire, de même les notes antérieures des diaristes permettent de mieux saisir et recomposer la trame des événements passés. Elles acquièrent une valeur singulière, et l'on imagine aisément que les hommes s'attachent plus que jamais à une telle activité, conscients que leurs notes quotidiennes ne seront pas perdues pour l'avenir, et intéresseraient dès le moment présent, si elles pouvaient être connues.

Ainsi, le survivant des deux frères, Edmond de Goncourt, détachera-t-il en 1886 quelques fragments de l'immense journal, pour en faire un volume, *Idées et sensations*. Mais nous sommes justement à la fin du xix^e siècle, à cette heure planétaire pour le journal intime, où, comme on le verra, sont révélés au public tous les grands intimistes du siècle.

Mais le journal intime est tout autre. Bien des traits sans doute lui sont communs avec les journaux chroniques : même besoin de noter au jour le jour, de conserver une trace tangible de la réalité passagère, même inflexion peut-être sur l'importance que l'auteur accorde à sa personne. Mais il s'en distingue par une raison fondamentale. Les circonstances, les événements, s'ils sont consignés dans un journal intime, ne le sont jamais en eux-mêmes. Ils sont seulement une occasion pour l'auteur de réfléchir sur soi, de saisir le reflet du monde extérieur dans sa conscience, de provoquer un sentiment ou une pensée, d'éclairer un aspect de son être, considéré en fin d'analyse comme la seule réalité. Le monde ne compte pas en tant que tel, ni tout ce qui arrive. Le journal intime ne s'étend pas sur lui; on ne l'y trouve qu'à l'état de dépôt. La partie vivante est constituée par la méditation qu'il a fait naître. L'auteur d'un journal intime ne cherche pas à connaître les nouvelles du dehors, mais lui-même. Ce n'est pas la vie ni les autres qu'il observe, c'est lui-même qu'il épie. Il ne cherche pas à se repérer dans l'entrelacs des événements, mais dans les replis de son cœur. Sa curiosité n'est pas du dehors, mais de l'intérieur de lui-même. Il est lui-même le véritable sujet dont traite son écrit, il est lui-même la matière de ses notes écrites au jour le jour.

Les mémoires, confessions, souvenirs

Dès lors, il importe de distinguer aussi le journal des œuvres où l'auteur ne craint pas de parler à la première personne, particulièrement des mémoires, des confessions, des souvenirs. Une préoccupation personnelle conduit en général la plume des mémorialistes : hommes d'action très souvent, ils relatent des événements auxquels ils ont pris une part plus ou moins grande. *Les Commentaires de la Guerre des Gaules* et le *De bello civili*, où l'auteur cependant parle de lui de manière impersonnelle, en offrent un des plus illustres exemples. Et combien d'autres, dans toutes les langues et à toutes les époques, qui comptent parmi les œuvres les plus fameuses de la littérature. Hommes d'action, ou écrivains conscients d'avoir agi sur leurs contemporains, et qui jugent que le récit de leur vie revêt une

valeur exemplaire. Négligeant tous les capitaines et tous les politiques, qui, au soir de leur existence, se plaisent à en retracer les circonstances, qu'il suffise de nommer les *Confessions* de saint Augustin ou celles de Jean-Jacques Rousseau, les *Mémoires* de Saint-Simon ou ceux de Casanova, *Poésie et vérité* de Goethe, ou les *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand. A un âge déjà avancé, avec le sentiment de leur réussite, ou pour l'édification d'autrui, ou dans le cas des amers, avec le sentiment que leurs descendants sauront les mettre à la place qu'ils méritaient, ces hommes-là regardent en arrière, et considèrent leur destinée comme un tout : ils embrassent d'un regard leur passé et entreprennent de le reconstruire comme un ensemble harmonieux. Tout le contingent, l'accidentel, s'estompe au profit d'une ligne générale de conduite. Les moindres faits s'éclairent, illustrent un progrès continu ou dévoilent une réalité supérieure. Le mémorialiste a pour sujet lui-même, mais il écrit après coup, lorsque le temps a découvert les perspectives et qu'il peut dire : « Voilà ce que j'ai fait, d'où je suis parti, et où je suis parvenu, en un mot voilà ce que je suis. »

De même qu'il croit pouvoir saisir la totalité de sa vie, et porter témoignage de lui-même ou de son temps, de même le mémorialiste termine son ouvrage et le parachève. Presque toujours il le livre au public pour lequel il l'a écrit, et s'il a pris la décision de ne le laisser paraître qu'après sa mort, encore lui a-t-il donné sa forme définitive. Le journal, au contraire, se fait au jour le jour; l'auteur rapporte des événements contemporains du moment où il les consigne, il ne le termine pas, même s'il ne le tient pas jusqu'à ses derniers instants. Si le dessein qui préside à la conception d'un journal exprime un acte de la volonté, il n'y a plus rien de concerté dans son exécution. La chronologie pure et simple tient lieu d'enchaînement logique. Il y a des lacunes, des jours chargés et des jours presque vides. D'un jour à l'autre, et même plusieurs fois dans la même journée, les sujets les plus divers peuvent être abordés : l'éparpillement dans l'espace comme l'éparpillement dans le temps sont ici de mise.

Comparant les journaux-chroniques aux mémoires, Sainte-Beuve note encore :

Les inconvénients inhérents à cette forme d'écrit, et qui la rendent inférieure en intérêt aux *Mémoires*, sont évidents; un *journal*, comme son titre l'indique, va et procède au jour le jour; il dit ce qu'il peut, il ramasse ce qu'il rencontre, il se répète à satiété, il tâtonne, il se rétracte. Le seul avantage du *journal* sur les *Mémoires* est d'être plus complet et plus sûr, plus vérifique; je parle des *Mémoires* qu'on écrit tard, sans notes prises dans le temps même et de pur souvenir. Le *raccourci* de la fin de la vie est trompeur; on se fait

des mirages dans le passé. On a tant de fois raconté les choses à son point de vue, et chaque fois en les arrangeant un peu mieux, qu'on ne sait plus se les représenter que dans cette enfilade unique et suivant cette perspective. Toutes les avenues qu'on s'ouvre dans la masse de ses souvenirs aboutissent à *soi* comme à un centre. C'est ce qui est arrivé au cardinal de Retz, le prince de ces narrateurs brillants qui mettent partout la vie et chez qui, à tout coup, l'imagination fait *tableau*¹².

Ainsi, du point de vue extérieur, ou historique, le journal présenterait un avantage certain sur les mémoires, celui d'être plus véritable, parce que le temps n'a pas altéré ou déformé, dans le souvenir, les faits qu'il rapporte. Il est possible, encore qu'il faudrait faire la critique du témoignage présent, qui peut être singulièrement trompeur. Le diariste, d'autre part, procède à son insu à des choix, par suite desquels on peut dire qu'il ne livre pas non plus une image complète des faits.

Mais le trait qu'il importe de souligner ici, c'est le manque, dans le journal, de cette faculté maîtresse, l'imagination, seule capable de mettre en ordre et d'organiser, et qui, en outre, répartit l'ombre et la lumière, va droit à l'essentiel, illumine enfin et donne à une œuvre comme à une phrase son fini et son éclat.

A ras de terre, serrant au plus près l'événement ou l'impression qu'il consigne, dépourvu d'imagination, l'intimiste donne-t-il de lui-même une idée plus exacte que le mémorialiste? Est-il plus vrai dans son historicité? C'est une importante question qu'il y aurait lieu de débattre, mais ce qu'il faut surtout considérer, c'est que l'un et l'autre obéissent au même besoin très profond, qui permet aux autres de se reconnaître en eux, d'échapper à l'inconsistance de leur vie et de se donner une identité qui leur échappe. L'un et l'autre en outre, en répondant à l'appel du souvenir et du sentiment, suivent la pente naturelle qui pousse tous les hommes à trouver un refuge contre le temps et la mort dans l'évocation du passé.

Le fait est si net que les intimistes sont très sensibles au prestige des souvenirs et à la tentation des mémoires. Plusieurs se consacrèrent à la fois aux deux entreprises. A maintes reprises, par exemple, Benjamin Constant songea à rédiger des mémoires, et il subsiste à côté de ses journaux un *Cahier rouge* relatant quelques années de sa jeunesse. Stendhal écrivit *La vie de Henri Brulard* et *Les Souvenirs d'égotisme*. Vigny a été toute sa vie préoccupé par la rédaction de *Mémoires*. Dès vingt-deux ans, Michelet rédigeait un *Mémorial* de sa jeunesse, en même temps qu'il tenait son journal, et il n'a jamais

12. SAINTE-BEUVRE, *id.*, p. 46.

cessé de penser à des mémoires de sa vie, laissant finalement à sa femme le soin d'y pourvoir après sa mort.

Mais même en pareil cas, une différence essentielle sépare le mémorialiste de l'intimiste. Celui-ci, même s'il laisse un manuscrit de souvenirs, ne l'a pas mené à son terme. Il s'agit d'une ébauche ou d'un fragment. Il s'agit d'une tentative, répondant à un besoin éprouvé très tôt et ressenti jusqu'à un âge très avancé. Mais, à l'opposé du mémorialiste, il n'a pas réussi à diriger sa vie, ou à le croire, à imprimer sa marque sur les événements, ou à en avoir le sentiment. Ce qui le gêne, et fait son tourment, et le distingue du mémorialiste, c'est qu'il ne parvient jamais à considérer sa vie comme un tout, et qu'il ne peut pas plus la recomposer que la composer. Peu importe que la vision sur soi de l'un et de l'autre soit déformante ou non, elle est foncièrement opposée. L'un vit à chaque instant dans l'instant, et a par conséquent une réalité passée aussi bien que présente, l'intimiste au contraire tente de donner à sa vie actuelle une réalité qui ne cesse de lui échapper, et c'est en cela même que consiste toute la signification de son passé. Le mémorialiste peut prendre des notes au jour le jour, mais ce sont des gages solides pour l'avenir, l'autre s'échappe et se cherche.

En un mot, même si elles peuvent paraître se confondre, parce qu'elles reposent sur une destinée commune, les intentions sont en réalité tout à fait différentes. Même s'il a subi des échecs, le mémorialiste les couvre et les répare dans le sentiment de sa réussite. Même s'il connaît des succès, l'intimiste les oublie, parce qu'il n'est jamais entièrement présent à ce qu'il fait. Ils n'habitent pas la même planète. L'un est à l'aise dans la société, même au milieu de ses combats, l'autre s'y sent étranger. Le moi du mémorialiste est un moi glorieux, celui de l'intimiste est un moi souffrant.

Les correspondances

Très distant des mémoires ou confessions, le journal intime ne l'est pas moins des correspondances. Si certaines lettres furent écrites en vue de leur publication, comme les lettres d'un Pline le Jeune, d'autres, à diverses époques et dans des milieux restreints, s'adressaient à travers un correspondant à un public plus large, cercle d'amis ou de relations, d'où le caractère étudié de certaines correspondances, petits chefs-d'œuvre d'apprêt, complets en eux-mêmes, centrés sur un objet, où les saillies de l'esprit et la recherche du tour sentent leur auteur. Le XVII^e et le XVIII^e siècles abondent en trésors de ce genre. Mais il est bien d'autres correspondances qui partagent avec le journal ce caractère de n'avoir pas été écrites en vue de leur divul-

gation. De la lettre d'affaires à la lettre d'amour, du billet pressant à la discussion qui se poursuit entre amis, il existe toute une gamme de lettres aussi diversifiées dans leur tour que la personnalité même de leurs signataires. Les frontières ne sont pas toujours aisées à marquer entre certaines d'entre elles et certains journaux, d'autant plus qu'on retrouve parmi ces derniers la même variété et la même diversité. Mais, encore que datées et écrites sous l'effet d'une impulsion momentanée, comme un fragment de journal, les lettres s'adressent à quelqu'un, à une personne définie, présente à l'esprit de l'auteur, et il y a là une ligne de partage rigoureux.

Force est, dans une lettre, d'expliquer, de développer, de se faire comprendre. Le destinataire a besoin de connaître les circonstances extérieures ou les cheminements de pensée qu'une simple notation suffit à évoquer dans la conscience de celui qui tient pour lui seul le registre de ses actions ou de ses sentiments. Lettre et journal sont bien deux instantanés, mais la lettre s'épanche là où le journal note. Celle-là contient un appel, attend une réponse, annonce ou poursuit un dialogue, elle est une rupture de la solitude et un instrument de communication entre deux consciences. Si les dispositions dans lesquelles une lettre ou un journal sont commencés peuvent être les mêmes, elles changent dès les premiers mots, et tout au plus un journal pourrait-il ressembler à une lettre qu'on n'envoie pas.

Les lettres enfin varient de nature, de ton ou d'objet selon les multiples correspondants auxquels elles s'adressent. Nous nous modélons à notre insu sur l'idée que l'autre se fait de nous, ou que nous croyons qu'il se fait, ou encore sur celle que nous voudrions qu'il se fît. La représentation de l'autre en esprit modifie nécessairement notre conscience actuelle, si peu que ce soit. Nos sentiments peuvent s'en trouver exagérés ou forcés, ou bien nous n'en livrons qu'une partie. Dans le journal, au contraire, tend à s'exprimer le contenu de la conscience, au sein de sa solitude. L'aveu fait à soi peut avoir des conséquences lointaines sur les relations avec l'autre, il n'en a pas d'immédiates. Le degré de sincérité n'est pas le même.

Les carnets et cahiers

Les carnets et cahiers qu'un écrivain ou un artiste remplissent souvent de leur écriture sont à certains égards plus proches d'un journal, que des mémoires ou des lettres. Ils ne s'en distinguent pas moins très nettement.

Brouillons ou projets, idées qui passent et qu'il sent le besoin de consigner, notes de lecture ou réflexions générales, des papiers de toutes natures recouvrent la table d'un écrivain. Comme les cartons

du peintre, ils contiennent bien des ébauches ou des esquisses, et alimentent l'œuvre à venir tout en restant distincts. Quand les auteurs ne les détruisent pas eux-mêmes, le silence se fait la plupart du temps sur ces papiers, et il faut attendre une époque très proche de nous, pour que les historiens ou les critiques les exhument, et surtout pour que les auteurs les conservent. L'histoire de leur publication n'est pas sans analogie avec celle des journaux, et relève du même goût pour les fragments inachevés et les matériaux qui soutiennent une œuvre.

Un exemple, illustre entre tous, est fourni par les *Carnets* de Léonard de Vinci. Leur histoire posthume est longue et difficile à suivre. Par suite de fortunes diverses, certains sont restés en Italie, une partie est en Angleterre, d'autres à la Bibliothèque de l'Institut de France, dont certains feuillets avaient été détachés par le fameux bibliophile et voleur Libri, et ont été restitués par la suite. Mais, en dehors du *Traité de la peinture* publié dès 1651, il faut attendre 1797 pour que des extraits soient publiés à Paris par Venturi. Mais c'est seulement à la fin du xix^e siècle, moment à retenir, parce qu'il se retrouvera à propos des journaux intimes, que des éditions importantes et complètes voient le jour, 1872 en Italie, 1883 à Londres, 1891 à Paris¹³.

Le rententissement de ces publications est attesté en particulier par l'un des premiers écrits de Valéry : *Introduction à la méthode de Léonard de Vinci* (1894), auquel il ajouta une *note et digression* en 1919. L'intimiste Charles Du Bos consacre la première de ses *Approximations* (1920) à cette double étude.

Ce n'est assurément pas la vie de l'auteur, dans ses particularités biographiques, qui retenait si puissamment l'attention de Valéry dans ces *Carnets*, mais la vie de sa pensée et son obstinée rigueur, « *hostinato rigore* », qui fut la devise de Léonard. Ils lui étaient prétexte à un exercice de pure intellectualité et à une recherche de sa propre esthétique.

Si l'on a pu rapprocher les *Carnets* de Vinci du *journal* d'Amiel, parce qu'on trouve dans les deux cas des « détails puerils, commerciaux, entrecoupés des plus hautes pensées », et parce que Léonard, « entre maintes pensées artistiques, scientifiques ou philosophiques des plus profondes, inscrivait aussi les factures d'un vêtement ou d'un enterrement, ligne par ligne dans le plus menu détail, sans

13. Cette histoire est rapportée en détail dans le livre de Gabriel SÉAILLES, *Léonard de Vinci, l'artiste et le savant, essai de biographie psychologique*. Paris, Perrin, 1892, appendices II, III et IV, pp. 529-542.

oublier un seul centime¹⁴ », une description plus exacte paraît donnée par Valéry, lorsqu'il écrit :

Enfin, rien, ou presque rien, dans ces manuscrits, n'a trait à sa vie même. Ce trésor de confidences intellectuelles ne nous livre rien des sentiments personnels, rien des expériences affectives de l'auteur. Il ignore la faiblesse des aveux et des vanteries qui emplissent tant d'écrits prétendus intimes. Il n'y a que des légendes sur ses amours, et nous ne surprenons de lui que de sublimes ambitions et d'admirables secrets qui ne sont que des secrets de l'univers¹⁵.

« Tant d'écrits prétendus intimes. » Valéry fit profession toute sa vie de s'opposer aux tentations de la curiosité de soi-même, et des mirages du passé. Une étude sur son œuvre pourrait être cependant centrée sur le thème du moi, auquel il est toujours revenu sous les formes les plus diverses, mais c'est autre chose qu'il convient de retenir ici. A notre époque, non exempte de byzantinisme, les auteurs prennent de plus en plus soin de leurs brouillons ou de leurs notes, de toutes ces reliques pour l'avenir, qui ne ternissent pas à leurs yeux l'éclat de leurs ouvrages achevés.

Le même Valéry notait à propos de Léonard : « il a donc fallu quatre siècles pour illuminer un peu plus la figure de notre grand homme¹⁶ ». Lui-même n'eut pas à attendre si longtemps. Rien de plus significatif de certaines tendances de la pensée contemporaine, que la reproduction photographique, survenue quelques années à peine après sa mort, du manuscrit des *Cahiers de Valéry*¹⁷.

Le départ n'est pas toujours aisé à faire entre le carnet et le journal. Tels carnets peuvent être plus révélateurs de la personnalité de l'auteur, et livrer plus de secrets sur lui et sur sa conduite que tels journaux, mais il y a pourtant entre les uns et les autres de profondes différences, importantes à marquer. Après celui de Vinci, quelques exemples le montreront.

Les *Cahiers de Montesquieu*, publiés un siècle et demi après sa mort, sont particulièrement évocateurs. Montesquieu avait pris soin

14. Gregorio MARAÑON, *Amiel, une étude sur la timidité*. Paris, Gallimard, 1938, p. 81 et p. 76. Marañon pousse très loin le rapprochement entre Vinci et Amiel, en particulier dans le domaine de la sexualité

15. Paul VALÉRY, préface à *Les Carnets de Léonard de Vinci*. Traduits de l'italien par Louise Servicen. Paris, Gallimard, 1942, 2 vol., p. 12. Un avant-propos de la traductrice résume l'histoire des manuscrits et de leur publication.

16. Paul VALÉRY, préface à *Les Carnets de Léonard de Vinci*, traduits de l'italien par Louise Servicen. Paris, Gallimard, 1942, 2 vol., p. 11.

17. *Les Cahiers de Paul Valéry*, Paris. Centre national de la recherche scientifique, 32 vol. d'environ un millier de pages chacun, mis en souscription limitée à 1.000 exemplaires en 1957.

de relier un grand nombre de ses papiers en trois gros in-folio, qui portent au dos le titre de *Mes pensées*.

Voici comment s'exprime à leur sujet leur éditeur Bernard Grasset, qui n'en donne qu'un choix, regroupé par thèmes :

Ces *cahiers* sont le « premier jet » du grand moraliste dans les objets les plus divers [...] C'est en même temps un journal, une sorte de livre de raison. Il y note ce qu'on lui dit, ses propres mots, des fragments de lettres reçues ou envoyées. Il y recherche aussi sa forme définitive [...] Il s'explique d'ailleurs dans ses *Cahiers* mêmes de l'usage qu'il en faisait [...] « Ce sont des idées que je n'ai point approfondies et que je garde pour y penser dans l'occasion. » Et plus loin : « Je me garderai bien de répondre de toutes les pensées qui sont ici. Je n'ai mis la plupart que parce que je n'ai pas eu le temps de les réfléchir, et j'y penserai quand j'en ferai usage. » Montesquieu pouvait-il plus clairement nous dire qu'il se servait de ses *Cahiers*, avant tout comme moyen de travail, et qu'ainsi *Mes Pensées* n'étaient qu'une façon de les désigner¹⁸.

Certaines pensées concernent la personne de Montesquieu; on y trouve aussi un portrait de lui-même. Mais ce portrait ou ces réflexions rappellent plutôt la manière d'un La Rochefoucauld, et bien que parlant de lui, Montesquieu conserve un ton général, une urbanité d'honnête homme, qui est resté par là du XVII^e siècle. Il n'est nullement entraîné par le poids de sa subjectivité, ni attentif aux variations de son paysage intérieur, comme le seront les intimistes. L'activité de son esprit peut s'exercer un instant sur lui-même, comme elle se porte sur toutes choses, mais cela ne met jamais en cause l'intégrité de sa personne. Les *Cahiers* ne sont pas une œuvre construite comme *l'Esprit des lois*, ils n'en sont pas moins une suite de réflexions dictées par l'exercice de la pure intelligence. La note dominante d'un journal intime provient au contraire de l'affectivité toujours présente, lancinante et génératrice de trouble.

On pourrait s'attendre à trouver l'atmosphère d'un journal intime plutôt chez un philosophe comme Jouffroy, en qui l'on a vu souvent un « héros du doute et de l'inquiétude religieuse », et qui a raconté lui-même, dans un texte philosophique « avec quelle angoisse il découvrit un soir d'hiver la ruine de ses croyances et le vide de son âme ». Il est probable que cette fameuse nuit de 1813 condense avec art le souvenir de plus d'un examen de conscience, qui révélèrent

18. MONTESQUIEU, *Cahiers*, 1716-1755, textes recueillis et présentés par Bernard Grasset, Paris, Grasset, 1941. Introduction, pp. XXIII-XXIV. La première édition, intégrale, publiée pour la Société des bibliophiles de Guyenne avait paru en 1899.

« à cette âme attentive à ses propres mouvements les lents progrès de son incrédulité ». Mais le *Cahier vert*¹⁹ n'est qu'un court recueil de maximes et réflexions groupées selon le sujet par Jouffroy lui-même dans les dernières années de sa vie. C'est un cahier et nullement un journal, et c'est plutôt dans un roman auquel il a songé, mais n'a jamais écrit, qu'il aurait versé le dépôt de sa continue réflexion sur le moi et sur son moi, telle qu'elle apparaît à travers sa correspondance et certains de ses articles.

Les *Cahiers de jeunesse* de Renan renseignent assurément de très près sur le drame intérieur qui se joue dans la conscience du jeune séminariste, et montrent par quelles voies il fut conduit à refuser les ordres. Mais si le drame met en cause toute la personne et son avenir, il se livre d'abord dans la partie la plus haute et la plus impersonnelle de l'intelligence. Les *Cahiers de jeunesse* sont des notes de cours et de lectures, des réflexions provoquées par les études que poursuit Renan, un recueil d'idées, ce que lui-même appelle des « moissons » ou de « nouvelles moissons », en baptisant ainsi deux cahiers différents. Pour les définir, il use d'une expression vive, qui peut surprendre chez un écrivain aussi délicat : « Ces cahiers sont mes vomitoires. J'y vomis ma pensée. C'est pénible ! »

Certes le cœur souffre aussi, en particulier lorsqu'il songe à sa mère :

Mon Dieu! Comme je prends la vie sérieusement, vivement, naïvement, à plein! C'est merveilleux. Aussi je suis heureux. Ma pauvre mère seule me fend le cœur. Ah! maman! maman²⁰!

Mais on saisit bien à cette manière de prendre la vie, que Renan n'est pas de ceux qui risquent de se laisser submerger par le trouble intérieur. Il est heureux. Il fait une expérience cruelle, mais qui le grandit à ses yeux, qui lui permet d'être lui-même, et de s'affirmer en face de sa conscience. Il y a bien un cahier intitulé « Moi-même », mais là non plus, il ne se perd pas en recherches sur soi. Il note en les numérotant à la suite, et sans les dater, des réflexions où se dégage peu à peu sa foi nouvelle, et qui préparent sa prochaine profession de foi de l'*Avenir de la Science*.

D'un autre tempérament que Jouffroy, et allant plus loin, il laisse inachevé à peu de temps de là le roman de *Patrice* où se résume son expérience, et surtout il écrira plus tard les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*.

19. Théodore JOUFFROY, *Le Cahier vert...* publié par Pierre Poux, Paris, Les Lettres françaises, 1924.

20. Ernest RENAN, *Cahiers de jeunesse 1845-1846*, Paris, Calmann-Lévy, 3^e éd. 1929, Cahier intitulé Nephtali, n° 43 et n° 44, p. 226.

Celui qui peut de la sorte, à la manière d'un mémorialiste, jeter un coup d'œil d'ensemble sur sa vie, ou sur un moment de sa vie, plus ou moins long, mais pathétique, et qui détermine son orientation future, a de l'existence un tout autre sentiment qu'un intimiste. Celui-ci, en effet, souffre et gémit dans le secret et jour après jour, précisément parce que jamais il ne se trouve, et jamais ne peut saisir sa vie dans un seul regard.

Les *Cahiers de Montesquieu* conservent des matériaux, à côté de l'œuvre, les *Cahiers de jeunesse* de Renan, tout en restant très près de la vie, préparent l'œuvre. Les fonctions que les uns et les autres remplissent ne sont pas celles d'un journal. Même si un incident, une rencontre, une lecture éveillent la réflexion, les notes du cahier s'inscrivent hors du temps, tandis que l'instant fugitif et toujours recommencé tisse l'étoffe tout entière du journal. Le carnet fait pénétrer dans l'intimité de l'auteur, certes, mais dans l'intimité de sa pensée, indépendamment des circonstances fortuites de la vie.

Rien de plus émouvant ni de plus révélateur à cet égard que les *Carnets de Lucien Lévy-Bruhl*²¹. Le philosophe avait l'habitude d'en avoir toujours un dans sa poche. Seuls ont été conservés ceux qui couvrent les derniers mois de sa vie. Chaque morceau est accompagné du lieu et de la date, et comporte une conclusion en bas de page. Il y a une table des matières, car Lévy-Bruhl relisait ses notes, et s'en servait évidemment comme d'un guide, pour suivre la marche d'une pensée toujours en mouvement.

Or, ces carnets portent témoignage d'un changement dans la conception qu'il avait exposée au cours de ses grands travaux sur les peuples primitifs. Ils font assister à la quête étonnante de la rigueur scientifique chez un homme de plus de quatre-vingts ans.

Un examen plus serré m'a donc conduit à une interprétation meilleure des faits recueillis [...] En ce qui concerne le caractère « pré-ologique » de la mentalité primitive j'avais déjà mis beaucoup d'eau dans mon vin depuis vingt-cinq ans, les résultats auxquels je viens de parvenir touchant ces faits rendent cette évolution définitive [...]

Bref, au lieu de faire parler les faits, comme je m'y étais risqué (...), avoir la prudence scientifique de les laisser parler, et ne rien présupposer qui puisse empêcher qu'on ne les voie tels qu'ils sont (27 juin 1938).

Et cet aveu, quelques mois plus tard, sous le titre « question de méthode » à propos de la grande affirmation selon laquelle « être, exister, c'est participer » :

21. *Les Carnets de Lucien Lévy-Bruhl*, préface de Maurice Leenhardt, Paris, P.U.F., 1949.

Je me demande si depuis un certain temps je ne suis pas engagé dans une impasse et si la tâche d'approfondir ce que j'ai dit jusqu'à présent au sujet de la participation n'est pas impossible — ou au moins au-dessus de mes forces... (17 janvier 1939).

Et les dernières notes portent en titre : « Difficultés non résolues » (13 février 1939).

Il n'y a pas ici à débattre du bien-fondé des conceptions de Lévy-Bruhl et de leur évolution, mais, en rendant hommage à la leçon qui se dégage de ses carnets, à voir comment ils constituent une sorte de journal de bord, où un homme consignerait à mesure le résultat de ses observations, tandis que se déroule une expérimentation de caractère objectif. Certes, une part très profonde de lui-même, inséparable de sa personne, est engagée dans le travail d'un savant. Une vibration secrète anime par exemple le style dépouillé de Lévy-Bruhl. Mais les « difficultés non résolues » ne le concernent pas, lui, mais des phénomènes étrangers à lui. Ses notes, plus ou moins quotidiennes, lui permettent d'approfondir l'objet de l'étude qu'il s'est proposé de poursuivre.

Les cahiers ou les carnets secrets peuvent encore servir à d'autres fins. On songe à l'usage qu'en fit Sainte-Beuve, par exemple, non sans arrière-pensée. Les *Cahiers de Sainte-Beuve*²², publiés un an après sa mort, avaient été préparés dès 1868 par le critique des *Lundis*, qui ne se fit pas faute de jeter souvent, en bas d'une page ou d'un article, telle confidence, ou telle note tirée d'un carnet. Depuis, parurent *Mes poisons*²³, où l'on peut lire en guise de préface :

Le recueil d'observations et de pensées qui suit ne devra tomber que dans des mains amies, il n'est pas fait pour le public; il donnerait de moi et de mes sentiments une fausse idée. J'y prendrais un air de misanthropie et de noirceur que je n'ai pas. Quand j'ai eu de la mauvaise humeur, je l'ai enfouie dans ce cahier au lieu de la faire sortir de moi sans la produire au dehors. Cela m'a été souvent utile pour m'apaiser et me dégorger (...) Ce cahier est donc pour moi seul; seul je sais l'usage que j'en puis faire sans danger et sans fausseté. Le publier tel qu'il est, ce serait me faire mentir et me calomnier. Ainsi pour Thiers, ainsi pour Villemain, ainsi pour Guizot et pour vingt autres, je pense dans l'habitude avec tout autrement d'impartialité et d'indulgence qu'il ne serait possible de l'imaginer ici d'après une boutade d'humeur prise sur le fait. Et pourtant ces boutades me sont très utiles ensuite quand je veux écrire et combiner mes impressions des divers instants sur ces per-

22. *Les Cahiers de Sainte-Beuve*, suivis de quelques pages de littérature antique (publiés par Jules Troubat). Paris, Lemerre, 1876.

23. *Sainte-Beuve, Mes poisons, cahiers intimes inédits*, publiés par Victor Giraud, Paris, Plon, 1926.

sonnes. C'est à cause de cette très grande utilité dont il m'est pour chaque travail, que je n'ai pas détruit déjà ce cahier. C'est un fond de palette très noir et très chargé, c'est le fond de l'écritoire, un meuble du dedans; on n'expose pas cela.

Si l'on n'expose pas cela, Sainte-Beuve songea manifestement à une publication posthume, pour y prendre quelques revanches sur des contemporains plus heureux, qu'il jalouxait secrètement, prétendent ceux qui ne l'apprécient pas. Il est fort possible, d'ailleurs, et un carnet peut jouer ce rôle, comme un journal. Qui n'a pas de telles revanches à prendre, et qui n'a pas cent fois, ou trois fois au moins avant le chant du coq, renié son maître? Qui ne fut jamais traversé par des pensées ou des sentiments qu'on n'expose pas?

Mais le journal, comme le carnet, garde la trace de telles pensées, les grossit même par le fait de l'écriture, et il faut retenir qu'il ne livre en cela qu'un côté de la personne. Qu'il traite des autres ou de soi, il risque donc de donner une image déformante, ou au moins incomplète. Il y a là un trait essentiel à ne jamais perdre de vue pour porter un jugement d'ensemble sur l'intimisme.

Mais ce « dégorgement », pratiqué comme le fit Sainte-Beuve, de manière assez systématique, distingue ses *Cahiers* d'un journal. En liaison avec sa nature propre et son métier, ils offrent, à côté de toutes sortes de maximes, un texte discursif, tendu vers la peinture, soit des autres, considérés dans leurs particularités, soit des passions, saisies dans leur généralité. En cela, ils ressortissent au genre du carnet, dont la variété peut être fort grande, et non pas du journal, centré sur soi. Sainte-Beuve, il est vrai, s'apparente à l'intimisme par bien des côtés. Il y a de lui des carnets de jeunesse²⁴, mais qui sont surtout des notes de lecture où paraît déjà le critique; les *Poésies de Joseph Delorme* sont accompagnées de pensées présentées sous forme de journal, enfin, *Volupté* reste un modèle de roman personnel, où la fiction romanesque recouvre d'un voile transparent, à la fois la vie et les sentiments les plus intimes de l'auteur.

La variété des carnets peut être aussi grande que celle des journaux, dans la mesure où chaque écrivain les marque du sceau de sa propre personnalité. Mais les frontières ne sont pas rigoureuses, et l'on hésite à ranger telles notes dans un genre plutôt que dans l'autre. A cet égard, les onze carnets de Proudhon, en cours de publication aujourd'hui, retiennent l'attention²⁵.

A trente-quatre ans, Proudhon entreprend un véritable journal,

24. Marie-Louise PAILLERON, *Sainte-Beuve à seize ans*, d'après des carnets et des documents inédits, Préface de Pierre Lasserre, Paris, le Divan, 1927.

25. *Carnets de P. J. Proudhon*, Annotations et appareil critique de Pierre

et les indications de dates sont autant de repères qui jalonnent sa route et permettent de reconstituer sa biographie intellectuelle. Il éprouve alors le besoin de jeter un regard sur l'ensemble de sa vie. Ce sont les « Mémoires sur ma vie » qu'il termine en écrivant : « Voir pour les années suivantes, mes Carnets de notes », ce qui implique que ces « mémoires » ont été écrits après coup, comme une sorte de préface aux carnets, jugée indispensable. Autrement dit, son œuvre et son action de philosophe et de polémiste ne semblent pas épuiser chez Proudhon le bouillonnement de la pensée. Celle-ci, consubstantielle à la puissante organisation de sa nature, circule dans son esprit comme le sang dans ses veines, et il éprouve un besoin très fort de s'en libérer à mesure qu'elle s'offre à lui. Sa « passion de la justice », qui le pousse à tout « révolutionner », a quelque chose de physique, et il lui faut à lui aussi une sorte de « vomitoire » et un moyen de se « dégorger ». Il parle lui-même de « carnets de notes », et « c'est bien l'expression qui convient à cette suite de remarques extrêmement diverses », estime son commentateur. « Historiens, philosophes, sociologues, critiques littéraires, moralistes y trouveront leur pâture, tandis que les fidèles de Proudhon y reconnaîtront au passage ses thèmes préférés », l'art, la femme, le socialisme, et la religion, sur laquelle il revient cent fois :

D'où me vient cette passion de la justice, note-t-il, qui me tourmente et m'irrite, et m'indigne? (...) Je ne puis m'en rendre compte. C'est mon Dieu, ma religion, mon tout; et si j'entreprends de la justifier par raison philosophique, je ne le peux pas.

(...) Je ne puis être ni spiritualiste, ni matérialiste, ni athée, ni humaniste; et quand j'ai chassé tous les mysticisms, je me trouve aux prises avec un mysticisme plus grand, la philosophie est le mystère des mystères, la mystification...

(...) On me dit de ne pas m'inquiéter de la profondeur du ciel. Or, cette question m'inquiète, et c'est bien pire, quand je découvre que dans cette question gît celle de savoir s'il y a un Dieu, ou non.

L'inquiétude religieuse se mêle étroitement chez Proudhon à la réflexion sur les problèmes sociaux, et c'est pour cela sans doute qu'il recourt au journal, et c'est par là qu'il rejoint les intimistes. Mais l'attitude n'est pas la même. Il se déclare « envieux » et « orgueilleux » (14 octobre 1845), il dresse sa propre statue et se glorifie de ses « titres à la postérité » (avril 1845). L'accent n'est pas d'un homme en quête de lui-même, mais au contraire d'un homme per-

Haubtmann, Paris, Rivière, 1960-1961, 2 vol. (t. I: 1843-1846, t. II, 1847-1848). La publication complète comprendra cinq ou six volumes. Voir aussi les extraits et la note bibliographique de Th. Ruyssen dans le *Contrat social*, III, 6 nov. 1959, pp. 350-354, et VI, 1, janv. fév. 1962, pp. 53-55.

suadé qu'il a une mission à remplir, et qu'il la remplit. Son œuvre et les batailles politiques le possèdent. Il ne cherche pas un refuge dans un journal, mais il se délivre d'un trop-plein dans ses carnets.

Quoi qu'il en soit de Proudhon, l'on peut tenir pour établies suffisamment les similitudes, mais aussi les différences radicales, qui existent entre le genre du carnet et celui du journal intime. Ce serait une discussion assez vaine de se demander si les écrits quotidiens de Joubert, pour prendre un autre exemple, ne sont pas plutôt des carnets, ou si les notes fulgurantes de *Fusées* ou de *Mon cœur mis à nu* ne devraient pas plutôt s'appeler journal intime de Baudelaire. Encore y a-t-il lieu de penser que ce n'est pas un hasard si les pensées de l'un prennent naturellement l'allure de notations quotidiennes, et celles de l'autre la forme de fragments non reliés par le fil de la chronologie.

Force est, en définitive, de s'en tenir sur ce point à une définition purement formelle, et de ne considérer comme journal que des textes écrits au jour le jour, de manière plus ou moins suivie et continue. Mais on rejettéra plutôt vers les carnets des textes, même datés, qui manifestent chez leur auteur une attitude de la personne à l'égard d'elle-même tout à fait différente de celle des intimistes, attitude d'assurance et non d'incertitude et de doute. Ces carnets n'en sont pas moins à maints égards plus proches du journal intime que les mémoires et les chroniques quotidiennes ou journaux externes. Leur nombre s'accroît d'ailleurs à l'époque même du journal intime, tandis que les autres genres, antérieurs à lui, sont de toutes les époques, et poursuivent à côté de lui leur vie propre.

Le roman personnel

Il n'en va pas de même d'un autre genre très défini : le roman autobiographique, ou pour l'appeler d'un nom qui lui convient mieux, le roman personnel. Son apparition dans le temps, qui peut être assez exactement fixée, comme son développement, sont contemporains du journal intime. L'un et l'autre ne pouvaient naître, sans que fût accompli le véritable renversement des valeurs, qui correspond globalement au passage du classicisme au romantisme.

Dans la forme, les dissemblances sont évidentes. Le journal suit le cours de l'existence et le rapporte tel qu'il se déroule; soumis au caprice des jours, il demeure secret et privé. Le roman personnel transpose l'expérience sous le masque d'une histoire fictive; il est le fruit d'une lente élaboration, construit comme une œuvre, et écrit pour être donné au public.

Mais ils se rejoignent par l'inspiration, par l'union intime entre la personne de l'auteur et son propos. Ils dérivent l'un et l'autre

du même état d'esprit, ils se développent dans l'atmosphère de la même époque. On dirait deux plantes germées dans le même sol et nourries de la même sève, ou encore deux rameaux distincts d'une même souche. L'auteur d'un roman personnel est à peine un romancier; l'imagination ne l'entraîne pas, il n'anime pas le monde qui l'entoure, il ne crée pas de personnages dotés d'une vie propre, son seul personnage est lui-même. Un intimiste a tous les dons d'analyse et de fine pénétration qui pourraient lui permettre d'écrire un roman personnel. Ni l'un ni l'autre, à l'époque où le moi triomphe et a tout envahi, ne sont capables de l'élan ou de l'envolée, qui leur feraient rejoindre le chœur des grandes lyriques: ils ne savent pas chanter, ni la douleur, ni la joie. Au vrai, les deux formes d'écriture sont si souvent parentes, qu'elles se rencontrent toutes deux chez plusieurs auteurs, et l'on se demande parfois si un roman personnel n'est pas une sorte de journal. Mais que de différences pourtant.

Dans son livre classique sur le roman personnel²⁶, Joachim Merlant s'est attaché à définir les caractères particuliers de ce genre, qu'il étudie chez ses principaux représentants. Indiquer après lui ces caractères permettra de mieux définir la nuance propre du journal intime.

Tout d'abord, voici les quelques livres qui jalonnent l'histoire du roman personnel, tel qu'il convient de l'entendre, et que Merlant détache de la production romanesque de 1780 à 1840 environ, qu'il a tout entière explorée.

A l'origine, il y a la *Nouvelle Héloïse*, de Rousseau, 1761, les *Confessions* et les *Rêveries*, mais aussi *Werther*, paru en 1774, dont il rappelle le retentissement en France. Puis, ce sont avant tout :

Chateaubriand	René	1802
Mme de Staël	Delphine	1802
«	Corinne	1807
Mme de Krüdener	Valérie	1803
Senancour	Obermann	1804
Benjamin Constant	Adolphe	1816 (écrit en 1807)
<hr/>		
Mme de Duras	Ourika	1824
«	Edouard	1825
Sainte-Beuve	Volupté	1834
Ulric Güttinguer	Arthur	1836
Musset	La confession d'un enfant du siècle	1836
Fromentin	Dominique	1862

26. Joachim MERLANT, *Le Roman personnel de Rousseau à Fromentin*, Paris, Hachette, 1905.

La concordance est frappante avec l'histoire du journal intime²⁷. 1800-1810, première époque et première génération, le préromantisme. A ce même moment, se poursuit patiemment le journal des premiers intimistes. Puis après une pause, dans l'attente de l'éclosion romantique, survient vers 1830-1840 la deuxième génération, qui se prolonge jusqu'à Fromentin.

Le roman personnel ne disparaît pas avec *Dominique*, mais il se transforme et une nouvelle vie commence pour lui, sous d'autres influences. De même le journal intime, après une deuxième génération nombreuse et importante, atteint une sorte d'apogée avec Amiel. Mais la perspective se modifie, car, avec la publication des journaux antérieurs, s'élabore la naissance du journal destiné à la publication.

En dépit d'une courbe analogue dans le temps, une différence essentielle ne doit pas échapper. Le roman personnel, œuvre publique, produit immédiatement tous ses effets, les journaux intimes, au contraire, par une lente élaboration souterraine, ne portent leurs fruits que plus tard, lors de la publication, à la fin du siècle.

Mais au-delà de ces rapprochements chronologiques, les deux genres sont étroitement apparentés :

Ce qui, selon Merlant, est nécessaire et suffisant pour constituer le roman autobiographique, c'est l'étude continue du moi, traité non pas en spectateur, mais en agent et en patient perpétuel, comme une conscience soucieuse d'être de plus en plus claire à soi-même, et pour qui l'intérêt des choses extérieures, le plaisir intellectuel de regarder et de comprendre ne l'emporte jamais sur la préoccupation de sa propre permanence et de son unité. C'est la recherche passionnée du moi²⁸.

Une telle définition s'appliquerait aussi bien au journal intime, et en cela une œuvre comme *Obermann* est beaucoup plus proche d'un journal philosophique que d'un pur roman. La personne de Senancour, la situation dans laquelle il s'est trouvé, parfois à peine voilée, son expérience la plus profonde de la vie, y sont partout présentes, sans que jamais d'autres personnages soient réellement mis en scène. Et quand dans *Delphine* ou *Volupté*, ou dans d'autres romans personnels, des portraits sont esquissés, ils ne le sont jamais qu'en fonction du héros central. Les autres ne sont pas des créatures vivant de leur propre vie et que des circonstances imaginées font s'affronter, mais de simples projections de l'esprit ou du cœur du héros, c'est-à-dire de l'auteur lui-même. Il n'y a pas d'autrui dans de tels livres, pas plus qu'il n'y a de monde extérieur.

27. Voir le chapitre II sur la chronologie du journal intime.

28. MERLANT, Introduction, p. XXXI.

Cependant, le roman personnel « reste vraiment roman, en ce qu'au lieu de décrire simplement toute une vie, il en détache un moment, il en fait valoir une crise; l'autobiographie chez Mme de Staël, Chateaubriand, B. Constant et Sainte-Beuve, répond bien à une idée romanesque de la vie. La vie leur apparaît à tous en décor, en drame; ils pensent tous qu'il fut une période de leur existence où ils vécurent, en quelques instants ramassés de douleur et de passion, plus qu'ils ne doivent vivre dans toute la suite, si longue soit-elle »²⁹.

Tout roman autobiographique, écrit ailleurs Merlant, s'est trouvé être l'œuvre exceptionnelle, inattendue d'un écrivain qui ne faisait pas profession d'écrire des romans, de qui la pensée intime, au jour le jour, s'élaborait dans une œuvre ou purement méditative et philosophique, ou purement lyrique, et qui, un jour, cédant au besoin de l'examen de conscience plus encore qu'à la curiosité psychologique, a voulu dessiner son évolution intérieure, jusqu'à la crise où s'est dénouée sa destinée. Les êtres très forts et très volontaires n'y sont pas portés; la puissance de renouvellement qu'ils sentent en eux les incline à créer des personnages dont ils prennent en eux-mêmes la sève morale, mais qui feront partie d'une grande famille sur laquelle ils régneront souverainement. Ceux-là y sont enclins qui pensent qu'on ne vit qu'une fois, et que la vie garde toujours la nuance d'une grande épreuve, tôt ou tard venue³⁰.

Les frontières du genre se trouvent ainsi parfaitement définies, et excluent d'évidence George Sand ou Balzac, même Stendhal. Mais elles séparent en outre très nettement les auteurs de romans personnels et les rédacteurs d'un journal intime. Les uns et les autres cèdent bien au besoin de l'examen de conscience, mais pour l'intimiste, la crise, qui fixe la destinée, ne se dénoue jamais, au moins tant qu'il tient son journal. La poursuite du journal exprime sa permanence. Il y a là une différence essentielle.

Au contraire, tous les « autobiographes » l'ont dit l'un après l'autre: écrire, et écrire sur soi-même, était pour eux comme une fonction intellectuelle; la crise durait jusqu'au jour où ils s'étaient résolus d'écrire. Alors commence une période purement contemplative, et les souffrances vécues deviennent des joies d'art³¹.

Les nuances sont subtiles, et quand on croit tenir une différence, un nouveau rapprochement apparaît. Ecrire sur soi-même est aussi pour l'intimiste une fonction intellectuelle, plus encore, une fonction vitale, mais la délivrance ne se produit pas, car, tant qu'il continue à tenir son journal, il reste enlisé dans le moment présent, et rivé

29. *Id.*, p. xxxiii.

30. *Id.*, p. 347.

31. *Id.*, p. xiv.

à son tourment comme à une chaîne, incapable de prendre assez de distance par rapport à soi pour porter un jugement d'ensemble et pour se fixer dans une attitude. L'un comme l'autre essaient de prendre une même photographie de leur vie intérieure, mais pour l'intimiste, il s'agit d'une série d'instantanés, de clichés pris sur le vif, pour l'autre d'un portrait qui nécessite un temps de réflexion, sinon des préparatifs et des arrangements préalables.

Cela soulève le problème de la vérité dans la transposition esthétique ou de la sincérité comparée du journal et du roman. Merlant l'avait fort bien senti.

Il faut donc, écrit-il, que chacun adopte, dans son roman, une allure, une pose, une physionomie qu'il gardera toujours, et qui se déduit nécessairement. Voilà le romanesque, et voilà ce qui fera courir à l'écrivain les plus graves risques d'insincérité : double risque, l'un qui vient d'un instinct intellectuel et logique, du besoin prématûr de dégager le sens de son passé, l'autre qui naît du désir très humain de le voir en beau. Un journal intime se borne à dresser de temps en temps le bilan moral, à marquer les résolutions qui suivent un examen de conscience; le roman veut plus de relief, il demande encore des réponses nettes et décisives sur la destinée du héros; il faut que de son aventure, où il est entré homme, l'auteur sorte type³².

C'est aussi le problème du double et celui de la fuite hors du réel. Peut-être le rêve de l'artiste n'est-il qu'un art de la fugue, et qu'un moyen d'échapper à la prison du moi. On pourrait dire aussi, qu'en généralisant son aventure, et en en construisant un type, l'auteur d'une autobiographie romancée s'accepte enfin lui-même, tandis que l'intimiste n'y parvient pas, toujours dans l'attente d'un changement qui ne vient pas. Nuances délicates encore, car cela peut dépendre et des hommes et des moments. L'acceptation de soi comporte enfin des degrés très divers, de la résignation vaillante, à la folle exaltation. La conscience, comme un frêle esquif en haute mer, risque à tout moment de sombrer.

Il serait vain de conclure pour le moment en ce qui concerne les journaux intimes, et au mieux, une longue et patiente enquête à travers quelques-uns des plus significatifs apportera-t-elle quelque lumière sur ces questions. Mais les remarques décisives de Merlant ont le grand mérite de montrer qu'en dépit de tous les rapprochements, d'une proximité d'attitude fondamentale envers le moi, et d'un développement contemporain, le roman personnel et le journal intime, proches l'un de l'autre à maints égards, n'en diffèrent pas

32. *Id.*, p. XXXIV.

moins en définitive par la loi même des deux genres : l'un fixe la personne dans un tissu romanesque, et la produit au dehors, l'autre la laisse soumise à la réalité des jours qui se succèdent, et cachée aux autres. On ne sait lequel des deux accède de plus près à son secret.

Le journal, procédé littéraire

En tout cas, le journal intime, à la fois proche et distinct du roman autobiographique, mais contemporain de lui, n'est pas un produit du hasard. S'il est né et s'est développé à un moment précis du temps, c'est que l'atmosphère générale était favorable, et que son apparition ou son invention répondait pour certains à une sorte de besoin. La tentation pouvait être d'autant plus grande d'essayer de saisir jusqu'aux moindres variations de son paysage intérieur, que l'art s'orientait en même temps vers une sorte d'impressionnisme naissant. En même temps qu'il s'acheminait vers la création d'un genre nouveau, et avant même de l'être, le journal se présente aux écrivains comme un procédé littéraire, qui permet à la fois de capter des impressions instantanées, ou des nuances fugitives d'impressions, et de rendre la nuance particulière qui définit un homme.

Des exemples de cet usage se rencontrent au début du XIX^e siècle, précisément chez des écrivains que nous venons d'entrevoir parmi les auteurs de romans personnels. On se souvient du *Voyage en Amérique* de Chateaubriand. Une partie, appelée *Journal sans date*, est constituée par des notes prises d'heure en heure pendant une longue nuit de marche dans les forêts du Nouveau Monde.

Sainte-Beuve a présenté en 1829 son premier recueil de poésies sous la fiction d'un jeune poète mort, dont il publie les œuvres. Et la *vie de Joseph Delorme*, qui précède ses poésies, est faite en partie du journal, légué par le défunt à son éditeur prétendu.

Presque toute l'œuvre écrite de Fromentin, à côté de *Dominique*, n'est qu'une série de journaux, où le peintre et l'écrivain se confondent pour saisir et rendre les impressions des voyages dans le Sahel, au Sahara ou en Egypte. Il n'est pas jusqu'au livre sur *les maîtres d'autrefois*, qui ne contienne à maintes pages des notes prises au cours de voyages en Belgique et en Hollande³³.

Peu à peu d'ailleurs le procédé du journal dans le roman se répandra de plus en plus, jusqu'à devenir pratique courante, et il se présente comme une manière privilégiée pour étudier un être dans sa

33. Voir Eugène FROMENTIN, *Correspondance et fragments inédits*, biographie et notes par Pierre Blanchon, Paris, Plon, 1912.

particularité, et suivre les variations de ses sentiments au cours du temps. Il n'est pas dans notre propos de suivre cette transformation, mais on pourrait montrer comment ce moyen d'exposition a correspondu à un changement dans la conception même de la personne. L'opposant par exemple au roman par lettres, qui fut très en usage au XVIII^e siècle, on apercevrait qu'alors l'existence même de la personne était consacrée par celle d'autrui. Dans le roman écrit sous forme de journal, la personne s'éprouve et se pense plutôt comme solitaire. Même si la démarche ultime est la même, on assiste dans le premier cas davantage à un conflit entre deux personnes qui s'affrontent, et parviennent ou non à se joindre; dans le second ce sont au mieux deux solitudes, qui voudraient se confondre.

Le roman contemporain, moins directement que le journal, mais pas mieux sûrement, offre un miroir privilégié pour saisir la manière dont l'auteur conçoit la personne. Il est toujours loisible d'étudier à travers la production d'une période déterminée les aspects que revêt la personne au cours de cette période. C'est ainsi que récemment M. Meyerson a esquissé « un fragment d'histoire de la personne à travers le roman de 1880 à nos jours ³⁴ ». Il distingue trois moments et considère plus spécialement le rapport du moi et des autres. Extrême individualisme jusqu'à 1900, puis de 1900 à 1930 les auteurs seraient plus préoccupés de « l'autre », mais les conclusions restent hésitantes. « Le roman des dernières années montre la participation, le moi par les autres, dans la douleur comme dans la joie. »

C'est le journal qui sera pris ici à témoin de l'histoire de la personne. Mais il fallait marquer les frontières communes qu'il a, dès son origine, avec plusieurs autres genres. Régulier et quotidien comme des chroniques tournées vers le récit des événements sociaux ou le portrait sans cesse retouché d'acteurs privilégiés de la comédie humaine, parfois discursif comme les carnets où la pensée se cherche et se trouve peu à peu, centré sur la personne de l'auteur, et plus ou moins apologétique comme des mémoires, privé ou confidentiel, mais avide de communication comme une lettre, encombré comme les cartons du peintre d'ébauches où s'esquisse toujours le même visage, cherchant à tirer d'émois renouvelés les traits d'un modèle exemplaire comme dans un roman autobiographique, le journal intime est tout cela, simultanément ou tour à tour. En lui convergent et se mêlent des tendances universelles : être frappé par ce qui

34. Ignace MEYERSON, *Quelques aspects de la personne dans le roman, journal de psychologie normale et pathologique*, 1951, n° 1-2, pp. 303-334.

n'arrive qu'une fois et en tenir registre, échapper à la fuite du temps, et faire revivre les souvenirs d'un passé toujours cher, se chercher une identité à travers les méandres de la vie, se construire une personnalité conforme à l'idée qu'on se fait de soi-même. Il y a de tout cela dans le journal intime, mais son originalité consiste dans un dosage particulier de ces divers éléments, qui en fait un composé sans équivalent.

Ce composé ne pouvait naître qu'à son heure, avec ses caractères propres, comme une forme particulièrement adaptée pour recueillir le dépôt d'une expérience. Un homme peut y enregistrer à loisir, sans aucune contrainte imposée, les images, idées, ou impressions qui le frappent à mesure que se déroule sa vie. Tout ce que celle-ci lui apporte quotidiennement peut y laisser une trace, en même temps que lui est offerte une occasion de réfléchir sur sa condition. Ce soliloque ininterrompu lui permet de définir à merveille sa position dans le monde, aussi bien dans ses rapports avec lui-même qu'avec les autres, et l'idée qu'il se fait de l'existence.

Pour qui le lit, un journal intime offre un merveilleux document pour saisir une personne dans tout son naturel et dans toute sa complexité. La multiplication des journaux intimes à une époque apporte un témoignage éloquent de la manière dont les hommes de cette époque se représentaient leur personne.

D'autres écrits jouent un rôle analogue à d'autres moments, et l'on est tenté de se tourner d'abord vers ceux qui prétendirent donner un portrait fidèle de leur auteur, en même temps qu'une peinture de l'homme ou de la personne humaine. Les interroger, c'est se demander si leurs portraits et leurs peintures ont quelque ressemblance avec ceux des intimistes, c'est suivre en réalité quelques-unes des étapes parcourues au cours du temps par la notion de personne.

B. — *QUELQUES CHANGEMENTS DANS LA NOTION DE PERSONNE*

Montaigne

Les écrivains n'ont pas attendu le XIX^e siècle pour livrer leurs expériences et parler d'eux-mêmes. Les premières manifestations de l'individualisme remontent à la Renaissance, et le nom de Montaigne, retenu jusqu'ici, se présente aussitôt. On ne saurait nier que l'auteur des *Essais* ne fasse pénétrer très avant dans son intimité, et

l'on pourrait être tenté de considérer le « livre de bonne foy » comme une manière de journal intime avant la lettre.

« C'est moy que je peins », « je suys moy-mesmes la matière de mon livre », déclare sans ambage Montaigne au lecteur. Les feuillets sur lesquels il consignait les symptômes de sa gravelle ne nous sont pas parvenus. Ils n'en témoignent pas moins d'une habitude certaine de noter des impressions toutes personnelles au jour le jour.

A faute de mémoire naturelle j'en forge de papier, et comme quelque nouveau symptôme survient à mon mal, je l'écris.

En voici la raison :

d'où il advient qu'à cette heure, estant quasi passé par toute sorte d'exemples, si quelque estonnement me menace, feuilletant ces petits brevets descousus comme des feuilles Sybillines, je ne faux plus de trouver où me consoler de quelque prognostique favorable en mon expérience passée³⁵.

Transposant dans l'ordre moral cette volonté de résistance à la maladie, cette mémoire de papier exprimerait un souci de maîtrise de soi. Parce qu'on les connaît passagers et non mortels, le trouble et la douleur cesseraient d'être redoutables. Les notations du journal offrirait comme autant de jalons et marqueraient les étapes du progrès. *Les Essais*, dont la rédaction s'étend sur presque toute la vie de Montaigne, sont écrits par touches successives et modifiés d'édition en édition. Chaque essai, par des recouplements, saisis dans le texte même, peut être approximativement daté, chaque modification également à la version primitive. Il y a plus encore, Montaigne a tenu un journal, soit le dictant à son secrétaire, soit l'écrivant lui-même, pendant le voyage qui le conduisit en Italie. C'en est assez, semble-t-il, pour voir en lui le premier des écrivains intimistes.

Le climat pourtant n'est pas celui d'un moderne journal intime, ni la démarche fondamentale. Certes, Montaigne ne craint pas les détails à propos de ses coliques ou de ses bains, mais la description d'une maladie physique ne présente encore que le côté extérieur de l'intimité, tel qu'on le confie d'ordinaire à un médecin. Le journal de voyage est celui d'un homme tourné vers le dehors. Montaigne décrit ses visites aux lieux célèbres, ses promenades, il raconte une cérémonie de circoncision à laquelle il assista, il rapporte des sermons entendus, il s'attache aux seules manifestations extérieures de l'amour, décrit le manège des courtisanes derrière leurs volets pour se faire remarquer des cavaliers qui passent dans la rue, il orga-

35. MONTAIGNE, *Essais*, éd. Pierre Villey, Paris, Alcan, 1922-1923, 3 vol., *De l'expérience*.

nise des bals à Lucques et distribue des prix aux plus belles filles. Bref, dit-il,

tous ces amusements m'embesognaient assez : de mélancolie qui est ma mort, et de chagrin, je n'en avais nulle occasion, ni dedans, ni hors la maison³⁶.

Etonnante petite phrase qui, au détour d'un récit et dans le prime saut d'une impression naïve, livre l'un des secrets de Montaigne. La mélancolie, « qui est ma mort », ne saurait être chez lui que l'effet d'un accident, d'une occasion, et il n'a cure de se placer en telle circonstance qui puisse la lui faire rencontrer. Rien de ce mal insinuant, qui atteint l'esprit et le couvre d'un voile de tristesse. Sans doute, la mélancolie est-elle la mort de tous ceux qui la ressentent, surtout quand elle est éprouvée en dehors de toute « occasion », et répand ses couleurs sur toute la vie. Elle est, en tout cas, et de quelque manière, inscrite au cœur de tous ceux qui ont tenu un authentique journal intime.

Quant aux *Essais*, outre leur forme discursive, leur séparation en chapitres, leur caractère définitif d'œuvre éditée et polie par l'auteur, les confidences qu'ils contiennent n'offrent pas de Montaigne une image différente de celle des notes du voyage en Italie. La mélancolie n'est sans doute qu'une forme de rêve, et le rêve qu'une détente de la volonté, par où nous échappons à la conscience du présent et à la prise sur le réel. Aucune démarche n'est moins familière à Montaigne, qui tente, au contraire, d'inscrire tout son être dans l'instant; l'âme chez lui ne déborde pas hors de l'acte, l'attention sait se concentrer. « Quand je danse, je danse, dit-il, quand je dors, je dors. » Le choix de ces actions, l'une de distraction et l'autre de repos, qui n'impliquent ni l'une ni l'autre aucun regret, aucun désaveu des fruits les plus simples à cueillir, est instructif en lui-même. Le charme de la phrase suivante incite à poursuivre :

Voyre et quand je me promeine solitairement en un beau vergier, si mes pensées se sont entretenues des occurrences estrangières quelque partie du temps, quelque autre partie je les rameine à la promenade, au vergier, à la douceur de cette solitude et à moy³⁷.

Tout l'art de vivre de Montaigne ne consiste-t-il pas en cet effort, qui paraît bien doux, de ramener ses pensées à la jouissance du présent, à la jouissance de soi-même, en quoi consiste tout le

36. MONTAIGNE, *Journal de voyage de Michel, seigneur de Montaigne*, publié d'après les textes originaux avec une introduction par Pierre d'Espezel, Paris, 1931, p. 198.

37. *De l'expérience*.

bonheur? « La part du rêve », selon l'expression que Thibaudet plaçait en sous-titre à son étude sur Amiel, ne paraît pas être échue à Montaigne.

Sans doute peut-il écrire à bon droit : « Enfin, toute cette fricassée que je barbouille ici n'est qu'un registre des essais de ma vie ³⁸ » : sans doute peut-il à juste titre insister : « Je m'estudie plus qu'autre sujet. C'est ma métaphysique, c'est ma phisique », l'étude de lui-même n'en conserve pas moins un double objectif très précis : parvenir à une connaissance générale de l'homme, puisque chacun porte en lui « la forme entière de l'humaine condition ³⁹ », et obtenir de sa destinée toute la satisfaction qu'elle comporte. Encore s'agit-il de l'homme raisonnable et civil, et de s'entourer de douces précautions pour fuir les occasions de souffrance et se composer une atmosphère de sereine acceptation. Il suffit pour s'en convaincre de relire les admirables chapitres de *Mesnager sa volonté* ou de *l'Expérience*. C'est le bien-être que désire et qu'obtient Montaigne. Toute inquiétude, au sens que les modernes ont donné à ce terme, est absente de son œuvre, et bien plus encore de son tempérament. La vie lui est bonne et il ne regimbe pas contre lui-même :

j'accepte de bon cœur, et reconnaissant, ce que nature a faict pour moy, et m'en agrée et m'en loue. On fait tort à ce grand et tout puissant donneur de refuser son don, l'annuler et desfigurer ⁴⁰.

Et il formule le fameux conseil, qui peut paraître bien mondain à des coeurs exigeants, et qui révèle à la fois la vertu et les limites de sa sagesse :

Il y a tant de mauvais pas que, pour le plus seur, il faut un peu légièrement et superficiellement couler ce monde. Il le faut glisser, non pas s'y enfoncer. La volupté mesme est douloureuse en sa profondeur ⁴¹.

Aucun abandon en définitive à la rêverie, fût-elle la plus agréable, mais un éveil attentif de la volonté, pour rester à la surface des choses et se garer des « mauvais pas », une acceptation du sort, une quiétude voulue de l'esprit, même dans l'ignorance du mystère des choses, n'y a-t-il pas là une des grandes leçons des *Essais*? Les auteurs de journaux intimes, on le verra, sont, par nature, incapables de l'entendre, tout au moins de la suivre. Ils ne savent pas « glisser le monde », ils s'y « enfoncent » au plus profond, au risque de s'y

38. *De l'expérience*.

39. *Du repentir*.

40. *De l'expérience*.

41. *De mesnager sa volonté*.

engloutir. Cette « absolue perfection, et comme divine, de scavoyer jouyr loiallement de son estre ⁴² », que Montaigne salue à la dernière page de son livre, voilà bien de quoi ils seront séparés par la plus infranchissable des distances.

Jouir loyalement de son être, c'est d'abord être adapté :

Mes actions sont réglées et conformes à ce que je suis et à ma condition, je ne puis faire mieux ⁴³.

Je fay coustumièremment entier ce que je fay, et marche tout d'une pièce; je n'ay guère de mouvement qui se cache et desrobe à ma raison, et qui ne se conduise à peu près par le consentement de toutes mes parties, sans division, sans sédition intestine ⁴⁴.

Ou encore :

Il faut que nostre conscience s'amende d'elle-même par renforcement de notre raison, non par l'affaiblissement de nos appétits ⁴⁵.

Ce que propose Montaigne, c'est une personne présente à ce qu'elle fait, qui accepte ce qu'elle est dans un équilibre harmonieux de toutes ses parties. Pas de double vue ni de repentir, la raison seule doit diriger la vie. Il ne s'agit pas de gémir de ses passions, de refuser sa nature avec tous ses penchants, mais il importe de ne se rien cacher à soi-même, et que la lumière de la conscience purifie toute action.

En réalité, l'image que Montaigne propose à l'homme est celle d'une personne active, qui cherche à diriger le cours de sa destinée.

La principale charge que nous ayons, c'est à chacun sa conduite, et est ce pour quoy nous sommes ici ⁴⁶.

La personnalité, voilà bien ce que les hommes de la Renaissance pouvaient chercher à édifier en eux. La détresse d'un moi, essentiellement passif, jouet des circonstances, ou abandonné dans la solitude de l'espace n'est pas encore connue.

Le XVII^e siècle et Pascal

Rompant avec le principe de Montaigne de se peindre soi-même, pour y retrouver une image de l'humaine condition, le XVII^e siècle, par tout un côté, procède à l'inverse. Sa démarche consiste à étudier

42. *De l'expérience.*

43. *Du repentir.*

44. *Id.*

45. *Id.*

46. *De mesnager sa volonté.*

les passions sous leur forme la plus générale, et telles qu'elles peuvent se retrouver en chacun, à connaître la nature de l'homme indépendamment de toute spécification particulière. Les moralistes ne cherchent pas à percer les motifs individuels, mais à démêler les ressorts d'action d'une humanité soumise à des lois permanentes, et dont les exemplaires les plus variés reproduisent à l'infini le même modèle. Ce qui intéresse, c'est le type, et non son incarnation en un être original.

Mais cette connaissance intellectuelle ne se suffit pas à elle-même et n'est pas une fin en soi. Elle tend à organiser la vie de chacun, à préciser des règles pour la direction de la conduite, comme il y en a pour la direction de l'esprit. Rien de plus démonstratif à cet égard que le *Traité des passions* de Descartes. La personne se confond avec la personnalité; elle est le principe actif, volontaire, en quoi consiste la « vraie générosité », qui ordonne et dirige, et « fait qu'un homme s'estime au plus haut point qu'il se peut légitimement estimer ».

Le XVII^e siècle retrouve en tout cas et pratique le précepte formulé dès l'Antiquité par Aristote dans *l'Ethique à Nicomaque* (IV, III, 3), que l'homme idéal, l'homme parfait, ne parle « ni des autres, ni de lui-même ». L'art est impersonnel, comme la morale, et il n'y a pas à être surpris de ne trouver au siècle de Louis XIV aucun écrivain intimiste.

S'inscrivant d'autre part dans la tradition chrétienne, la connaissance de soi, sans cesse poursuivie en vue d'un perfectionnement intérieur et pour guérir des passions, n'est donc pas la connaissance d'une individualité tourmentée de s'éprouver unique, mais le tremplin d'une élévation de l'âme vers Dieu. L'homme se reconnaît naturellement pécheur, et sa personne s'incline devant la personnalité divine, tendant à se fondre en elle par le mystère de l'amour. Nicole ne vise pas à autre chose dans son *Traité de la connaissance de soi-même* et le titre même de l'ouvrage de Bossuet est encore plus révélateur, *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, exprimant ainsi un dessein proclamé dès les premiers mots :

La sagesse consiste à connaître Dieu et à se connaître soi-même. — La connaissance de nous-mêmes nous doit éléver à la connaissance de Dieu.

Etre ne peut avoir pour but que de rendre hommage au créateur qui nous fit à sa ressemblance et, par cet hommage, de remodeler en nous cette ressemblance perdue par suite du péché. Se connaître, sans doute, non pour apprécier son image et jouir de son existence, mais pour redresser ses torts et éduquer sa volonté.

Il faut se connaître soi-même, déclare Pascal : quand cela ne servirait pas à trouver le vrai, cela au moins sert à régler sa vie, et il n'y a rien de plus juste. (Ed. Brunschvicg, 66.)

La solution des conflits intérieurs ou du divorce entre notre nature et ses aspirations, est à rechercher d'abord dans l'abaissement de la personne, qui se rehausse ensuite dans la contemplation de la personne divine.

La grande règle de l'éthique classique, « le moi est haïssable », est implicite dans cette attitude, et il appartient à Pascal de la formuler. Mais d'abord, se demande-t-il, « qu'est-ce que le moi » ?

Un homme qui se met à la fenêtre pour voir les passants, si je passe par là, puis-je dire qu'il s'est mis là pour me voir ? Non ; car il ne pense pas à moi en particulier ; mais celui qui aime quelqu'un à cause de sa beauté, l'aime-t-il ? Non, car la petite vérole, qui tuerà la beauté sans tuer la personne, fera qu'il ne l'aimera plus.

Et si on m'aime pour mon jugement, pour ma mémoire, m'aime-t-on *moi* ? Non, car je puis perdre ces qualités, sans me perdre moi-même. Où est donc ce moi, s'il n'est ni dans le corps, ni dans l'âme ? (*Id.*, 323.)

Dans ce morceau violent, presque haletant, où il ne répond pas à la question, Pascal a en vue l'individu extérieur dans ses rapports avec les autres, ou l'individu social, jaugé d'après des vertus qui ne lui appartiennent pas en propre. Il achève en recommandant :

Qu'on ne se moque donc plus de ceux qui se font honorer pour des charges et des offices, car on n'aime personne que pour des qualités emprunteres.

Allant plus loin, ce qu'il dénonce, ce n'est pas seulement cet individu extérieur à lui-même dans sa vie de relations, mais l'inanité de l'individu lui-même, s'il réfléchit à sa condition.

Chacun est un tout à soi-même, car, lui mort, le tout est mort pour soi. Et de là vient que chacun croit être tout à tous. Il ne faut pas juger de la nature selon nous, mais selon elle. (*Id.*, 457.)

Et que l'on ne vienne pas relever la tête, au nom de la pensée qui assure le moi dans son être.

Je sais que je puis n'avoir point été, car le moi consiste dans ma pensée ; donc moi qui pense n'aurais point été, si ma mère eût été tuée avant que j'eusse été animé ; donc je ne suis pas un être nécessaire. (*Id.*, 469.)

« Le moi est haïssable », parce qu'il ne prend pas conscience de sa petitesse et de sa faiblesse, parce qu'il « se fait centre du tout »



